

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

**FICHE DE COTISATION ANNUELLE
ET D'ABONNEMENT
AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE"**

NOM :

Prénoms :

Adresse (pour l'envoi du bulletin par la Poste) :

.....

Code postal : **Ville :**

Adresse mail :

TARIFS POUR 2013

Adhésion annuelle : adhésion individuelle obligatoire pour les sorties, les voyages, ou les visites organisés par la Société des Amis de Vienne

5 € par personne - 10 € par couple

Adhésion membre bienfaiteur : à partir de **45 €**

Abonnement annuel au Bulletin (parution trimestrielle) : **30 €**

Soit

Adhésion annuelle (1 personne) + 1 abonnement : **35 €**

Adhésion annuelle (couple) + 1 abonnement : **40 €**

Fiche ou copie à retourner, accompagnée du règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Lyon 185-71 J), à l'adresse du siège social : "**Amis de Vienne**"
5, rue de la Table-Ronde - 38200 Vienne.

ATTENTION !

**TOUTES LES COTISATIONS ET ABONNEMENT
COMMENCENT AU 1^{er} JANVIER**

Le règlement de la cotisation et de l'abonnement doit être effectué pendant le premier trimestre (sans omettre les sommes dues à titre antérieur).

***Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître.
Dès aujourd'hui, envoyez votre règlement.***

MERCI

À découper selon le pointillé

Promenade littéraire : Pilate, le Juif errant et Vienne chez Dumas et Méry (*suite et fin*)

[Dans la première partie de cette Promenade littéraire parue dans le Bulletin, 108, 2013, 1, p. 22-28, l'auteur s'est fait l'écho des légendes autour du cadavre de Pilate, de Rome à Naples, puis à Vienne ou Lucerne, légendes introduites par Alexandre Dumas père dans ses Impressions de Voyage en Suisse (1833). Quatre ans plus tard, Joseph Méry, ami des célébrités littéraires du temps et d'A. Dumas, bloqué à Vienne par un froid des plus rigoureux, se mit à son tour à écrire une nouvelle ayant comme protagoniste le même Ponce Pilate. La nouvelle fut publiée en janvier 1837 dans la Revue de Paris....NDLR.]

La nouvelle fut publiée pour la première fois en janvier 1837, dans la *Revue de Paris*. Nous reproduisons le texte de cette livraison¹ ; nous nous contentons de rajouter quelques notes, afin d'éclaircir certains détails, surtout concernant les sources auxquelles a pu avoir recours Méry.

« Il est des villes dont le nom semble porter avec lui quelque chose de mystérieux. De ce nombre, Palerme, en Sicile ; Venise, en Italie ; Cologne, en Allemagne. Nous avons, en France, Vienne la Dauphinoise, qui a aussi sa physionomie à part, et qui emprunte à de vagues et singulières traditions un intérêt que le voyageur ressent et qu'il ne peut définir. Vienne est la Cologne française. Cologne a une cathédrale bâtie par le démon : sombre église qui regarde passer le Rhin, et dans laquelle ont été inhumés les trois rois adorateurs de Jésus enfant. Cela suffirait déjà pour donner à cette ville un caractère merveilleux. Vienne a sa cathédrale aussi ; l'église chrétienne a remplacé un temple que Brennus avait élevé à Teutatès. Le Rhône coule devant, avec son impétuosité si gracieuse. Sur sa rive gauche, on voit un tombeau sans nom et d'une architecture étrange. C'est le tombeau de Pilate, dit la tradition ; Pilate, sous lequel Jésus-Christ a souffert. *Passus est sub Pontio Pilato*. On montre aussi, tout près de Vienne, le mont Pilat, *mons Pilatus*. Ce qui est certain, c'est que le gouverneur de la Judée est mort à Vienne sous l'empereur Caligula². L'auteur de la légende du Juif errant fait

* Gérard Lucas : maître de conférences, université Lyon 2-Lumière UPR 5189-HiSoMA.

1 – *Revue de Paris*, 37 (nouvelle série) ; nous avons utilisé le texte numérisé par Google. La nouvelle a été publiée au moins une seconde fois sous forme de feuilleton dans le *Journal politique et littéraire de Toulouse et de la Haute-Garonne*, en date du 31 janvier, 2 et 4 février 1848 (accessible sur le web, sur le site <http://www.numerique.culture.fr>).

2 – Note de Méry : « On trouve en Suisse un autre mont Pilat ; c'est ce qui a pu accréditer chez les Suisses que Pilate était mort dans leur pays. Rome n'aurait jamais désigné la Suisse pour lieu d'exil à un vieillard qui avait passé toute sa vie sous les plus chaudes latitudes de l'empire. C'est incontestablement à Vienne que Pilate est mort. »

passer Isaac Laquedem à Vienne, en Dauphiné, en 1777 ; il a choisi cette Ville de préférence à une autre, par inspiration de localité.

“*Il passa par la ville / De Vienne en Dauphiné / Jamais on n'avait vu / Un homme si barbu*”, dit la légende. Il fallait, en effet, que le Juif errant se révélât dans la ville où Pilate est mort³.

Ce court préambule était nécessaire pour arriver à la chronique suivante, qui m'a été inspirée par un vieux manuscrit latin que j'ai lu au château de M. V.-S***, entre Vienne et le Péage, au mois de septembre dernier.

Caligula régnant, et C. Marcio étant préteur de Vienne⁴, on vit arriver, par la porte triomphale, dans cette métropole de la Gaule une litière escortée de plusieurs cavaliers. Il y eut un grand concours de peuple. La litière s'arrêta devant une maison d'humble apparence et presque contiguë au temple de Mars. Le nom de F. Albinus⁵ était écrit en lettres rouges sur la porte de cette maison. Un vieillard d'une taille haute et courbée, *proceritate curva*, descendit assez lestement de la litière, malgré son âge, et entra, précédé de deux esclaves hébreux, dans le salon de réception, *essedra*, où sans doute il était attendu par le maître, dont il était l'ami.

L'esclave du bain conduisit le vieillard à la nymphée, pour le baigner et l'oindre d'essences. Ensuite on alluma les lampes du cénacle, et on servit le repas du soir. Albinus était seul au *triclinium* avec l'étranger. A peine eut-on servi le plat d'œufs frais, que l'entretien commença entre les deux convives.

— Bien des années se sont écoulées depuis notre séparation, dit Albinus ; vidons une coupe du vin du Rhône à ton retour.

— Oui, bien des années, dit le vieillard ; et maudit soit le jour où j'ai succédé à Valerius Gratus⁶ dans le gouvernement de Judée ! Mon nom est malheureux ; il y a une fatalité attachée à qui le porte. Un de mes aïeux, le consul Pontius⁷, imprima sur le front de Rome une note d'infamie ; il passa sous les Fourches Caudines, dans la guerre des Samnites. Un autre a péri chez les Parthes, dans la guerre contre Arminius⁸ ; et moi, moi !!!

La coupe s'arrêta sur les lèvres du vieillard, et des larmes tombèrent dans le vin.

— Eh bien ! toi, qu'as-tu fait ?... L'injustice de Caligula t'exile à Vienne ; et pour quel crime ? J'ai lu ton affaire au *tabularium*. Tu as été dénoncé à

3 - Voir *supra* (*Bulletin*, 108, 2013, 1, p. 26) la reproduction de la page d'almanach d'où est tirée la citation.

4 - Personnage qui ne figure pas dans les *indices* prosopographiques des différents recueils d'inscriptions de Vienne, d'époques romaine ou chrétienne.

5 - Même remarque qu'en note 4.

6 - Valerius Gratus fut préfet de Judée de 15 à 26, Pilate de 26 à 36-37.

7 - Confusion probable avec Pontius qui était le général des Samnites lors de la grande bataille qui opposa ces derniers aux Romains en 321 av. J.-C. lors de la deuxième guerre samnite et se solda par la cuisante défaite romaine des Fourches Caudines, à l'issue de laquelle les Romains, suprême humiliation, durent tous passer sous le joug.

8 - Référence obscure : il se peut que Méry confonde la défaite des légions romaines commandées par Varus face à Arminius dans la forêt de Teutobourg en l'an 9 de notre ère et la déroute catastrophique de Crassus face aux Parthes à Carrhes en 53 av. J.-C.

l'empereur par Vitellius, préfet de Syrie, qui est ton ennemi⁹ ; tu as châtié des Hébreux rebelles qui avaient égorgé des Samaritains de noble famille, et s'étaient retranchés ensuite sur le mont Garnira¹⁰. On t'accuse d'avoir agi ainsi en haine des Juifs...

— Non, non, Albinus ; par tous les dieux, ce n'est point cette injustice de César qui m'afflige.

— As-tu commis des exactions en Judée ?

— Jamais.

— As-tu enlevé de belles Juives à leurs maris ?

— Jamais.

— As-tu mis au gibet des citoyens romains, comme Verrès en Sicile.

Pilate ne répondit pas.

— Je t'ai toujours connu bon et sensé, poursuivit Albinus ; aussi ai-je crié tout haut dans la Cité qu'on avait agi contre toi royalement, *regie*, en te déposédant. Il n'en a pas été référé au sénat. Tu es victime d'un caprice de Vitellius.

— Albinus, mettons l'entretien sur un autre sujet. Je suis fatigué, j'arrive de Rome. Remettons à demain les choses sérieuses, comme dit le sage. Ce vin du Rhône est exquis¹¹.

— Garde-toi du vin du Rhône, Pilate, il trouble la raison.

— Tant mieux ! mais je ne le crains pas ; je suis habitué au vin de la vigne d'Engaddi¹² ; c'est un puissant Bacchus !

— Fais à ta liberté. Dis-moi, toi qui viens de Rome, quelle chose publique avons-nous ?

— Les augures sont mauvais. Je n'ai pas reconnu Rome ; elle ne monte plus, elle descend.

— Que dis-tu ?

— Je dis ce qui est. Tu n'entends pas, toi, d'ici, ce bruit souterrain qui gronde. Il y a une puissance invisible et supérieure qui pousse l'empire à sa ruine. Nos dieux sont vaincus ; nos dieux s'en vont¹³. Écoute, Albinus ; laisse-moi, ce soir encore, donner un sourire à tes pénates. Ne parlons pas de ce qui afflige. La nuit est mère de la tristesse, mais le *triclinium* conseille la gaieté. Dis à l'enfant de verser du vin de Crète, et à l'esclave cubriculaire de m'apporter mes sandales et de préparer mon lit. Je n'aime pas la nuit sombre ; ayons hâte de dormir pour faire avancer le jour.

Albinus s'inclina, et il fut fait selon les désirs de Pilate. Et comme l'esclave s'approchait avec une aiguière d'argent, pour servir à l'ablution des mains, et la

9 - La Judée était alors placée sous l'autorité d'un préfet, en l'occurrence Ponce Pilate, qui dépendait directement du procurateur de Syrie, Vitellius.

10 - Sur l'affaire du rassemblement du mont Gazirim et sa répression par Pilate, en 36, voir Flavius Josèphe, *Antiquités Judaïques*, XVIII, 85-89.

11 - Allusion probable au vin poissé de Vienne, fort coûteux et très prisé des Romains, ainsi que le signalent Martial (XIII, 107) et Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, XIV, 17-18 et 57).

12 - Ancienne cité à l'ouest de la Mer Morte, dont le vin était célèbre à l'époque de Jésus.

13 - Thème récurrent de la fin d'un monde ancien et de la naissance d'un monde nouveau (cf n. 25, 34).

présentait à Pilate, on vit sur la figure du vieillard une grande pâleur, et dans ses yeux un reflet infernal.

Le lendemain, c'était la veille des calendes d'auguste. Pilate se promenait, avec Albinus, dans la cité romaine de Vienne, et il écoutait, avec distraction, les paroles de son ami, qui se plaisait à lui montrer les divers quartiers, et les monuments superbes qui s'y élevaient de toutes parts.

— Il ne reste déjà plus de trace, ici, de la domination des Allobroges, disait Albinus. Depuis la mort de Jules César, les Allobroges ont cessé d'inquiéter cette ville. La vie est douce et paisible à Vienne, et tu peux y passer avec sécurité les jours que te laisseront les dieux. Voilà devant nous le palais des empereurs¹⁴ ; il n'est pas aussi grand, aussi somptueux que celui du Palatin, mais il peut suffire à des maîtres qui ne l'habitent pas. Si tu regardes à gauche, tu reconnaîtras le temple d'Auguste et de Livie : si tes yeux ne sont pas affaiblis par le soleil de Judée, tu peux lire d'ici l'inscription, *Divo Augusto et Liviae*. Plus loin est le temple dédié aux cent Dieux. Si nous allons au promenoir de Rome, nous trouverons l'étang qui sert de naumachie¹⁵, et nous descendrons du côté du fleuve, pour respirer un peu de fraîcheur sur le pont. Vienne, comme tu peux déjà le remarquer toi-même, est une résidence fort agréable ; le climat y est doux ; les montagnes qui l'entourent et la dominent de près, l'abritent aussi contre la violence des vents. Nous sommes à quinze milles de Lyon¹⁶ ; le Rhône nous abrège le chemin de Marseille et d'Arles. Ces trois importantes cités sont sous la dépendance de Vienne, ainsi que Tibère l'a décrété¹⁷. Remercie donc le destin qui t'a donné Vienne pour lieu d'exil¹⁸.

Albinus remarqua du trouble sur le visage du vieillard. Pilate avait les yeux fixés sur un nuage de poussière qui s'élevait de la rive du Rhône, et à travers lequel on voyait luire des armes et galoper des cavaliers.

14 - Notation anachronique, Vienne n'étant pas encore à cette époque la résidence impériale qu'elle deviendra seulement au IV^e siècle de notre ère ; je ne sais s'il faut prendre au pied de la lettre la mention chez Épiphanes de Salamine (ca. 315-403) d'un palais de Tibère où Valentinien II, dont l'assassinat ou le suicide à Vienne est notoire, aurait trouvé la mort. D'après une étude récente de J.-P. Reboul, il s'agit peut-être simplement d'une confusion avec le palais du Palatin à Rome, car Vienne n'est pas citée dans ce texte d'Épiphanes. La question de l'existence à Vienne d'un palais impérial, qui fait partie de la topographie légendaire viennoise, est depuis longtemps discutée par les érudits.

15 - J. Méry se réfère à la topographie antique viennoise telle qu'elle était proposée à son époque par les traditions, les légendes ou les érudits. Le temple des cent dieux était alors localisé à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Sévère. Le « promenoir de Rome », l'étang et la naumachie sont vraisemblablement une allusion à la promenade de *Romestang*, que l'on considérait alors comme l'emplacement de spectacles naumachiques. Déjà, au XVII^e siècle, l'historien viennois Nicolas Chorier proposait une étymologie populaire pour ce toponyme ; l'endroit aurait été aménagé à l'époque romaine pour l'organisation de naumachies : "Romestang" serait donc "l'étang des Romains". Tout ce paysage urbain relève donc en grande partie de l'imaginaire à l'exception du temple d'Auguste et de Livie, bien entendu. On peut songer à la lithographie d'Etienne Rey donnant une vue de Vienne antique insérée en 1831 dans l'ouvrage qu'il publia avec J.B. Vietty, et convertie plus tard en toile peinte en 1860.

16 - Sénèque, dans son *Apocoloquintose du divin Claude*, parle de 16 milles.

17 - Il existe certes des traces archéologiques et littéraires du rôle joué par Tibère à Vienne, mais nous ne connaissons aucun document qui confirme cette prééminence de Vienne, à cette époque du Haut Empire du moins.

18 - Lyon n'a jamais été dans la dépendance de Vienne, qui par ailleurs n'est devenue une capitale de province que lors de la réorganisation de l'empire sous Dioclétien à la fin du III^e siècle. Les historiens anciens, Flavius Josèphe en tête (*Antiquités juives*, XVII, 344 et *Guerre des Juifs*, VII, 2, 111), attestent la condamnation d'Archelaos, tétrarque de Judée, assigné à résidence par Auguste à Vienne à partir de l'an 6 de notre ère. Cet exil n'a laissé aucun souvenir prégnant à Vienne et tout se passe comme si c'est Pilate qui s'était substitué à lui dans la mémoire collective.

— C'est le préteur, dit Albinus ; il vient de visiter les travaux de l'amphithéâtre¹⁹ ; c'est sa promenade de tous les jours.

— Évitions le préteur, dit Pilate ; que mon visage ne lui soit jamais connu.

Ils gagnèrent la rue Quirinal pour rentrer chez eux, mais la foule des oisifs, attirée par le bruit des clairons, descendait vers la rive, pour voir passer le préteur et l'escorte. Pilate se trouva environné par le flot de populace, et sa précipitation fut remarquée, comme il arrive toujours lorsqu'un homme seul marche avec hâte dans une direction opposée à un attrouplement de curieux.

Son costume aurait suffi d'ailleurs pour lui attirer quelques brocards. Pilate, dans un long séjour en Judée, avait pris des habitudes hébraïques de corps, de gestes, de tournure, de vêtements. Sa figure même, ses cheveux noirs et crépus, son teint brun (il était Espagnol d'origine), décelaient plutôt l'Hébreu que le Romain. Des voix disaient à côté de lui : — Laissez passer le Juif, il va au sabbat. D'autres voix : — Petites mères (*materculæ*), gardez bien vos enfants, le loup est descendu du Quirinal. Un sculpteur s'écria : — Il faut le prendre et le mettre en croix.

Ces menaces n'eurent pas de suite ; Pilate, la tête basse et le geste suppliant, traversa la foule et parvint au haut de la rue Quirinal. Là une autre scène l'attendait. Une porte était ouverte ; il crut reconnaître la maison d'Albinus, elle ressemblait à toutes les maisons voisines, et il entra précipitamment, fermant la porte derrière lui.

Un cri foudroyant le glaça de terreur ; il entendit son nom prononcé devant lui, et il se boucha les oreilles avec ses mains. Le maître et sa famille travaillaient à des ouvrages de vannerie sous le péristyle intérieur appelé *impluvium*. En voyant entrer Pilate, le maître l'avait reconnu, car il savait le nom trop célèbre de l'étranger arrivé la veille en exil dans la cité de Vienne. Pilate ! Pilate ! s'était-il écrié ; et les femmes et les enfants, laissant tomber leurs tresses d'osier, avaient répété ce nom formidable tout couvert du sang de Dieu. C'était une famille chrétienne.

Pilate leur demandait asile, mais on ne le comprenait pas ; il parlait un latin mêlé d'hébreu à des Gaulois allobroges. Cependant, comme le nom d'Albinus revenait souvent dans sa supplique, le père de famille fit signe aux femmes et aux enfants de s'asseoir, et comme s'il se fût souvenu de quelque divin précepte recueilli la veille dans un lieu secret de prédication, il s'approcha de Pilate avec une physionomie calme, ouvrit la porte de sa maison, et lui désigna du doigt la demeure de son voisin Albinus. Pilate traversa la rue et rentra chez son ami.

19 - Cette remarque trahit une opinion répandue à Vienne à l'époque de Méry où le théâtre de Pipet était identifié comme l'amphithéâtre de la cité. Mérimée quant à lui rejette totalement l'hypothèse d'un amphithéâtre et se déclare d'accord avec la position prise par le conservateur du musée à l'époque, T.-C. Delorme. En revanche des travaux de construction ou d'agrandissement du théâtre se placèrent au milieu du I^{er} siècle de notre ère. Mais il ne faut pas chercher dans le texte de Méry une vérité archéologique. Néanmoins, l'idée d'un amphithéâtre viennois a la vie dure puisque le guide Joanne de 1865 mentionne encore ses vestiges et que jusque vers 1909/1910 on croyait encore que c'était un amphithéâtre qui était au pied de la colline de Pipet.

Albinus avait été séparé violemment par la foule de son compagnon de promenade ; peut-être même avait-il été ravi de trouver une favorable occasion de s'écarter d'un homme dont l'intimité pouvait le compromettre en public. Quoi qu'il en soit, le prudent Albinus regarda passer le préteur, fit bonne contenance de courtisan, cria *vivat imperator*, et loua la rare magnificence de l'escorte prétorienne et la beauté des chevaux. Après il s'achemina vers sa maison, où il trouva son ami dans les convulsions du désespoir.

— Je suis reconnu, s'écria Pilate en voyant Albinus ; les petits enfants me désignent du doigt sur le chemin. O Albinus ! souviens-toi que nos lèvres d'adolescents se sont murmuré des paroles d'amitié ; souviens-toi que nous avons joué ensemble sur l'arène du Tibre, que nous nous sommes assis aux mêmes banquets, que nos coupes se sont unies dans les mêmes libations. Souviens-toi de tout cela, et protège-moi de l'ombre inviolable de ton laurier domestique ; je me réfugie sous les ailes de ta sainte hospitalité.

Albinus fut ému ; il bégaya quelques mots ; il prit une des mains de Pilate et la serra.

— Il y a donc des chrétiens à Vienne²⁰? demanda Pilate en tordant ses bras au-dessus de son front.

— Oh ! n'y en a-t-il pas partout ? dit Albinus, excepté dans nos temples ; tu redoutes donc bien ces gens-là ?

— Oh ! oui, oui, je les redoute ; je redoute tout le monde, Juifs, Romains, païens, tous me sont terribles et odieux. Les Romains voient en moi un homme criminel tombé dans la disgrâce de César, les Juifs le proconsul sévère qui les a persécutés, les chrétiens le bourreau de leur Dieu.

— De leur Dieu ! de leur Dieu ! les impies !

— Albinus ! garde-toi de ta langue.

— Ils adorent comme un Dieu ce Jésus le Nazaréen, né dans une étable, et mis à mort sur une croix.

— Ils ne l'adoreraient pas s'il eût vécu sur des tapis de pourpre, et s'il eût respiré sous des poutres d'or ... Albinus , je vais soumettre ma vie au tribunal de ton amitié ; tu vas voir si je suis digne de l'hospitalité que tu me donnes.

Pilate s'assit sur une estrade, et dit : — Ordonne, Albinus, qu'on ferme les portes, et que l'esclave veille sur le seuil, comme si la jeune vierge venait de recevoir le fruit de l'arbre de coing des mains de son époux. L'oreille de César est ouverte partout..... Écoute, maintenant, Albinus ; tous mes malheurs viennent de la mort de cet homme, le Nazaréen : Tibère m'a maudit à cause de lui ; Caligula m'exile encore à cause de lui ; car cette audace des chrétiens qui menacent l'empire a commencé au pied du Calvaire. Si Jésus n'eût pas été mis à mort, la secte de ses disciples n'eût pas franchi la mer de Césarée et l'eau du Jourdain. C'est la mort d'un homme qui a fait tant de martyrs. Mais la pouvais-

20 - Ce qui serait pour le moins surprenant dès cette époque.

je empêcher, moi, cette mort ? Lorsque je partis pour succéder à Valerius Gratus, Séjan me fit appeler au Palatin, et me donna ses instructions. « La politique romaine, me dit-il, est connue de toi ; peu de paroles te suffiront. La Judée est un beau pays ; après l'avoir conquise par les armes, il faut en achever la conquête par une paternelle administration. Applique tes soins à faire bénir le nom romain. Nous avons laissé aux Juifs un roi de leur race ; nous leur avons laissé leur temple, leurs lois, leur religion. C'est un peuple fier et brave ; il a des annales héroïques, et il s'en souvient : gouverne-les avec sagesse, afin qu'ils te regardent comme un étranger qui les visite, et non comme un maître qui les tient sous le joug. »

Je partis avec ma femme et mes serviteurs. Arrivé au bourg de *Tres Tabernae*²¹, je rencontrai Tibère qui s'en revenait de la Pannonie. En reconnaissant la litière impériale, je descendis de la mienne, pour saluer César. Il avait connu, à Brindes, ma nomination, et l'avait sanctionnée ; il me tendit la main avec bienveillance, et me dit : « Pontius, vous avez un beau gouvernement ; ayez une main forte et une parole douce. Agissez pour la chose publique, selon votre bon sens, et n'oubliez pas l'éternelle maxime du peuple romain, *Parcere subjectis et debellare superbos*²². Allez, et soyez heureux. »

Les augures étaient favorables, tu le vois. J'arrivai à Jérusalem, je pris possession du prétoire avec solennité, j'ordonnai les préparatifs d'un festin splendide auquel j'invitai le tétrarque de Judée, le pontife et les princes des prêtres. A l'heure fixée aucun de mes convives ne parut ; c'était un affront sanglant. Quelques jours après, le tétrarque daigna m'honorer de sa visite²³ : il fut grave et dissimulé. Il prétendit que la religion leur défendait de s'asseoir à nos tables et de faire des libations avec les gentils. Je crus devoir accepter gracieusement cette excuse ; mais dès ce jour les vaincus se déclarèrent en hostilité avec les vainqueurs.

En ce temps-là Jérusalem était la cité conquise la plus difficile à gouverner qui fût au monde ; le peuple était d'une telle turbulence que je m'attendais chaque jour à voir éclater une sédition. Je n'avais pour la réprimer qu'un centurion et une poignée de soldats. J'écrivis au préfet de Syrie de m'envoyer un renfort de troupes ; il me répondit qu'il en avait à peine assez pour lui. Ah ! c'est un malheur que l'empire soit si grand ; nous avons plus de conquêtes que de soldats.

Entre tous les bruits qui circulaient chaque jour autour de mon prétoire il y en eut un auquel je prêtai quelque attention. La rumeur publique et mes agents secrets disaient qu'un jeune homme avait paru en Galilée avec un charme onctueux de paroles et une noble austérité de mœurs, et qu'il s'en allait par la ville

21 - Station située sur la Via Appia à environ 18 km de Rome, là où l'apôtre Paul aurait eu sa première rencontre avec les chrétiens de Rome (*Actes des apôtres*, 28, 15). Pilate serait-il un apôtre sans le savoir ?

22 - « Épargner les vaincus et dompter les superbes » (Virgile, *Énéide* VI 852) ; maxime placée dans la bouche d'Anchise qui dévoile à son fils Énée, descendu aux Enfers, le destin de sa postérité et de Rome.

23 - Le tétrarque en question est Hérode Antipas, tétrarque de Galilée et de Pérée de 4 av. à 34 ap. J.-C.

et les bords du lac prêchant une loi nouvelle au nom du Dieu qui l'avait envoyé. Je crus d'abord que cet homme avait l'intention d'ameuter le peuple contre nous, et que ses discours préparaient la révolte. Mes craintes furent bientôt dissipées ; Jésus le Nazaréen parlait plutôt en ami des Romains qu'en ami des Juifs. Un jour je passais en litière sur la grande place publique de Siloë ; il y avait un grand concours de peuple, et je remarquai au centre des groupes un jeune homme, le dos appuyé contre un arbre, qui parlait avec calme à la foule. On me dit que c'était Jésus ; je l'aurais deviné sans peine, tant il était différent des autres hommes qui l'écoutaient. Il paraissait âgé de trente ans ; ses cheveux et sa barbe, d'un blond de feu, donnaient à sa figure dorée une teinte lumineuse. Je n'ai jamais vu un regard plus doux, une face plus sereine ; quel contraste il faisait à côté de ses auditeurs aux barbes noires, au teint brun ! De peur de gêner par ma présence la liberté de sa parole, je continuai ma promenade et je fis signe à mon secrétaire de se mêler aux groupes et d'écouter. Mon secrétaire se nommait Manlius ; il était petit-fils de ce chef de conjurés qui campait en Étrurie en attendant Catilina²⁴. Manlius habitait depuis longtemps la Judée ; il connaissait à fond la langue hébraïque ; il m'était dévoué, je pouvais me fier à lui. Rentré au prétoire, je trouvai Manlius qui me rapporta les paroles que Jésus avait prononcées à Siloë. Je n'ai jamais entendu au Portique, je n'ai jamais lu dans les livres des sages quelque chose de comparable aux maximes qui étaient arrivées aux oreilles de Manlius. Un de ces Juifs rebelles, qui abondent à Jérusalem, ayant demandé à Jésus s'il fallait payer l'impôt à César, Jésus lui répondit : *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.*

De là vint cette grande liberté que je fis accorder au Nazaréen ; il était en mon pouvoir sans doute de le faire arrêter à son premier discours, de l'embarquer sur une galère et de l'envoyer dans le Pont ; mais j'aurais cru agir contre la justice et le bon sens romain. Cet homme n'était ni séditieux ni rebelle ; je le couvris, à son insu peut-être, de ma protection ; il put agir, parler, assembler le peuple, remplir toute une place de ses auditeurs, se créer une légion de disciples, s'en faire suivre au lac, au désert, à la montagne ; jamais un ordre du prétoire n'est venu troubler ni l'auditoire, ni l'orateur. Si quelque jour, que les dieux écartent ce présage ! si quelque jour la religion de nos pères tombe devant la religion de Jésus, c'est à sa noble tolérance que Rome devra de précoces funérailles ; et moi, malheureux ! moi, j'aurai été l'instrument de ce que les chrétiens nomment la providence, de ce que nous nommons le destin²⁵.

Mais cette liberté infinie que Jésus tenait de ma protection révoltait les Juifs, non pas ceux de la populace, mais les riches et les puissants. Ceux-là, il est vrai, Jésus ne les ménageait point, et c'était pour moi une raison politique de plus de laisser la parole libre au Nazaréen. Scribes et pharisiens, leur disait-il, vous êtes

24 - Manlius, un complice de Catilina, trouva la mort avec celui-ci au cours de la bataille de Pistoia, en 62 av. J.-C.

25 - Voir note 13. Eusèbe insiste dans les premiers livres de son *Histoire ecclésiastique* (I, 5, 2 ; II, 2, 6) sur la concomitance entre la naissance du christianisme et le début de l'Empire romain. Et la paix dont jouit l'Empire au I^{er} siècle a favorisé, selon les volontés de la Providence divine, la diffusion du christianisme (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, II, 3).

des races de vipères, vous êtes des sépulchres blanchis. D'autres fois, il raillait amèrement l'orgueilleuse aumône du publicain, et lui disait que l'obole secrètement déposée par la pauvre femme était plus précieuse devant Dieu. Chaque jour, de nouvelles plaintes arrivaient au prétoire contre l'insolence de Jésus. Je recevais des députations qui venaient faire leurs doléances au pied de mon tribunal. On me disait qu'il arriverait malheur à Jésus ; que ce ne serait pas la première fois que Jérusalem aurait lapidé ceux qui se disent prophètes, et que si le prétoire refusait justice on en référerait à l'empereur.

J'avais pris les devants, moi. J'avais fait des lettres à César, et la galère de Ptolémaïs les avait portées à Rome. Ma conduite était approuvée par le sénat ; mais on me refusait le renfort de troupes que je demandais, ou du moins on me faisait espérer que la guerre des Parthes terminée, on augmenterait la garnison de Jérusalem. C'était me renvoyer bien loin, car les guerres des Parthes ne finissent jamais chez nous. Étant trop faible pour prévenir une sédition, je résolus de prendre un parti qui devait ramener le calme dans la cité, sans faire descendre la fierté du prétoire à d'humiliantes concessions. Je mandai auprès de moi Jésus le Nazaréen. Il s'inclina devant le porteur de ma missive, et se rendit au prétoire sur-le-champ.

O Albinus, aujourd'hui que l'âge a brisé les ressorts de mon corps, et que mes muscles demandent en vain un peu de force virile à mon sang refroidi, je ne m'étonne point si quelquefois Pilate tremble ; mais alors, j'étais jeune, et j'avais au cœur un sang espagnol mêlé de sang romain, à l'épreuve de toute puérile émotion. En voyant entrer le Nazaréen dans ma basilique, où je me promenais, il me sembla qu'une main de fer me clouait sur le pavé de marbre : je crus entendre gémir, aux colonnes, les boucliers de bronze doré, consacrés à César. Le Nazaréen, lui, était calme comme l'innocence ; il s'arrêta devant moi, et par un geste simple, il eut l'air de me dire : Me voici. Je considérai quelque temps, avec une admiration mêlée de terreur, ce type extraordinaire d'homme inconnu chez nos innombrables sculpteurs qui ont donné une forme et un visage à tous les dieux, à tous les héros. « Jésus, lui dis-je enfin, et ma langue était émue, Jésus de Nazareth, depuis trois ans environ, je vous ai laissé librement discourir sur la place publique, et je ne m'en repens pas. Vos paroles ont toujours été d'un sage ; je ne sais si vous avez lu Socrate et Platon, mais il y a dans vos discours une simplicité majestueuse qui vous élève même au-dessus de ces grands philosophes ; l'empereur le sait, et moi, son humble représentant à Jérusalem, je me félicite d'avoir appelé sur vous la tolérance dont vous êtes digne. Il ne faut point vous cacher, cependant, que vos paroles ont excité autour de vous des haines terribles et puissantes ; ne vous étonnez point d'avoir des ennemis ; Socrate a eu les siens qui l'ont tué : les vôtres sont doublement irrités contre vous et contre moi ; contre vous, à cause de vos discours ; contre moi, à cause de la liberté que je vous accorde ; ils m'accusent même sourdement d'être de complicité avec vous, pour ruiner le peu de puissance civile que Rome a laissée aux Hébreux. Je ne vous

intime point d'ordre, je vous engage seulement à ménager davantage l'orgueil de vos ennemis, afin qu'ils n'ameutent point contre vous une populace stupide, et que je ne sois point obligé de détacher de ces trophées la hache et les faisceaux, qui ne doivent être ici qu'un ornement, et jamais un épouvantail. »

Le Nazaréen me répondit :

« Prince de la terre, vos paroles viennent d'une fausse sagesse. Dites au torrent de s'arrêter au milieu de la montagne, parce qu'il va déraciner l'arbre des vallées. Le torrent vous répondra qu'il obéit à l'ordre de Dieu. Il n'y a que Dieu qui sache où va l'eau du torrent. En vérité, je vous le dis : avant que les rosiers de Sârons aient fleuri, le sang du juste sera répandu. »

« Je ne veux point que votre sang soit répandu, m'écriai-je vivement. Vous êtes plus précieux devant moi, à cause de votre sagesse, que tous ces turbulents et orgueilleux pharisiens, qui abusent de la tolérance romaine, conspirent contre César, et prennent notre bonté pour de la crainte. Malheureux ! qui ne savent pas que la louve du Tibre se revêt quelquefois d'une toison de brebis ! moi, je vous défendrai contre eux ; mon prétoire vous est ouvert comme lieu de refuge ; c'est un asile sacré. »

Il secoua nonchalamment la tête avec un sourire d'une grâce divine, et me dit :

« Quand le jour sera venu, il n'y aura point d'asile pour le fils de l'homme ni sur la terre, ni dans les lieux profonds. L'asile du juste est là-haut. Il faut que ce qui a été écrit dans les livres des prophètes soit accompli. »

« Jeune homme, lui dis-je, je viens de vous adresser une prière ; je vous intime un ordre, maintenant. La sécurité de la province confiée à ma vigilance l'exige ; je veux que la modération rentre dans vos discours ; prenez garde d'enfreindre mes volontés. Vous connaissez mes intentions. Allez et soyez heureux. »

En disant cela, ma voix descendit de la sévérité au ton de la douceur. Une parole acerbe ne trouvait pas d'issue pour s'exhaler devant cet homme extraordinaire, qui apaisait les tempêtes du lac, d'un signe de tête, ainsi que ses disciples le témoignaient.

« Prince de la terre, me dit-il, ce n'est point la guerre que j'apporte aux nations, mais l'amour et la charité. Je suis né le jour où César Auguste donnait la paix au monde romain²⁶. La persécution ne peut venir de moi ; je l'attends des autres et je ne la fuis pas. Je vais au-devant d'elle, pour obéir à la volonté de mon père, qui m'a tracé ma route. Gardez votre prudence insensée. Il n'est pas en votre pouvoir d'arrêter la victime, au pied du tabernacle d'expiation. »

Après avoir dit ces choses, il disparut comme une ombre lumineuse derrière le rideau de la basilique.

26 - Cf notes 13 et 25.

Que pouvais-je de plus ? Il fallait subir le destin. Le tétrarque qui régnait alors en Judée, et qui est mort dévoré par les vers, était un homme imbécile et méchant. Les chefs de la loi avaient choisi cet Hérode²⁷ pour en faire l'instrument de leurs haines. Ce fut à lui que toute la cohorte ennemie s'adressa pour tirer vengeance du Nazaréen.

Si Hérode n'eût consulté que sa passion, il aurait fait mettre à mort Jésus sur le champ ; mais, quoiqu'il prît sa débile royauté au sérieux, dans les petites circonstances, il recula cette fois devant un acte qui pouvait le desservir auprès de César. Quelques jours après, je le vis arriver au prétoire ; il entama l'entretien, avec moi, sur des choses indifférentes, pour cacher le but véritable de sa visite, et comme il se levait de son siège pour sortir, il me demanda, avec une parole nonchalante, quelle était mon opinion sur le Nazaréen. Je lui répondis que Jésus me paraissait un de ces philosophes graves, comme les grandes nations en produisent quelquefois ; que sa parole n'était nullement dangereuse, et que l'intention de Rome était de laisser à ce sage, sa liberté d'action et de discours. Hérode me sourit avec malignité, et, me saluant avec un respect ironique, il partit.

La grande fête des Juifs approchait. On voulut mettre à profit l'exaltation populaire qui se manifestait toujours aux solennités de Pâques. La ville était inondée d'une populace tumultueuse qui vomissait des cris de mort contre le Nazaréen. Mes émissaires me rapportaient que le trésor du temple avait été employé à soudoyer le peuple. Le danger était pressant. Un centurion venait d'être insulté ; on lui avait brisé son cep de vigne ; on avait couvert sa figure de crachats. J'écrivis à Ptolémaïs, où résidait le préfet de Syrie, et je lui demandai cent fantassins et autant de cavaliers. Le préfet persista dans son premier refus. J'étais seul avec quelques vétérans dans une ville mutinée ; trop faible pour comprimer le désordre, et n'ayant d'autre parti à prendre que de le tolérer.

On s'était emparé de Jésus, et la populace triomphante, qui, non seulement savait qu'elle n'avait rien à craindre du prétoire, mais qui croyait, sur la foi de ses meneurs, que je donnais une adhésion tacite à la sédition, la populace se ruait sur les pas du Nazaréen en criant : Qu'on le saisisse et qu'il soit mis en croix. Trois castes puissantes s'étaient coalisées contre Jésus ; les hérodiens et les saducéens d'abord ; ceux-là paraissaient agir, dans la sédition, par un double motif ; ils haïssaient le Nazaréen, et ils étaient impatients du joug romain. Ils ne m'avaient jamais pardonné d'être entré dans leur ville sainte avec des drapeaux à l'image de l'empereur ; et, bien que dans cette circonstance je leur eusse fait une fatale concession, le sacrilège n'en avait pas moins été commis à leurs yeux. Ils se souvenaient encore d'un autre grief. J'avais voulu faire contribuer le trésor du temple à des monuments d'utilité publique, ce qui m'avait été brutalement refusé. Les pharisiens étaient les ennemis directs de Jésus ; ceux-là ne songeaient point au gouverneur ; ils avaient supporté trois ans avec aigreur les discours

27 - Hérode Antipas (cf. *supra*, n. 23).

sévères que le Nazaréen allait semant contre eux partout. Trop faibles et trop pusillanimes pour agir isolés, ils avaient embrassé avec ardeur la querelle des hérodiens et des saducéens. En dehors de ces trois partis, j'avais encore à lutter contre cette foule d'hommes perdus, qui sont toujours prêts à se jeter dans une sédition pour jouir du désordre et boire du sang.

Jésus fut traîné au conseil des prêtres et condamné à mort. Le grand prêtre Caïphe fit alors un acte dérisoire de subordination ; il m'envoya le condamné pour que j'eusse à prononcer le jugement, et le faire exécuter. Je fis répondre que Jésus étant Galiléen²⁸, cela ne me concernait point, et je renvoyai Jésus à Hérode. Le rusé tétrarque se fit humble ; il protesta de sa déférence envers le lieutenant de César, et remit entre mes mains le sort de l'homme. Bientôt mon palais ressembla à une citadelle assiégée par une armée ; car à chaque instant la sédition recevait de nouveaux renforts ; il en était venu des montagnes de Nazareth, des villes de Galilée, des plaines d'Esdrélon. Toute la Judée inondait Jérusalem.

J'avais pour femme une Gauloise²⁹ qui tenait, des filles de sa nation, le don surnaturel de lire dans l'avenir. Elle vint se jeter, pleurante, à mes pieds, et me dit : « Garde-toi de porter sur cet homme des mains violentes. Cet homme est sacré. Cette nuit je l'ai vu en songe ; il marchait sur les eaux, il volait sur l'aile des vents, il parlait à la tempête, aux palmiers du désert, aux poissons du lac, et on lui répondait. Le torrent de Cédron a roulé du sang ; les images de César m'ont paru souillées par la fange des gémonies ; les colonnes du prétoire se sont écroulées ; le soleil s'est voilé, de noir comme une vestale au tombeau. Il y a du malheur dans l'air, ô Pilate ! et si tu ne crois pas aux paroles de la Gauloise, écoute dans l'avenir les malédictions du sénat et de César contre le lâche proconsul. »

En ce moment, mon escalier de marbre tremblait sous les pas de la multitude. On me ramenait le Nazaréen. J'entrai dans la salle du tribunal, suivi de mes gardes, et je dis, d'une voix sévère à la foule : « Que voulez-vous ? » — « Nous voulons la mort du Nazaréen, criait le peuple. » — « Quel est le crime du Nazaréen ? » — « Il a blasphémé, il a prédit la ruine du temple ; il se dit le fils de Dieu, il se dit le Messiaïh, il se dit le roi des Juifs. » — « La justice romaine ne punit pas ces crimes par la mort. » — « Qu'on le saisisse, qu'il soit mis en croix ! »

Le palais était ébranlé jusqu'en ses fondements, par ces cris épouvantables. Un homme seul était calme au milieu de cette scène, le Nazaréen. On l'aurait pris pour la statue de l'Innocence dans le temple des Euménides. Après bien des efforts, tentés inutilement pour l'arracher au pouvoir de cette multitude qui s'était fait souveraine, j'eus la faiblesse damnable de prendre une résolution, la

28 - La Galilée n'était pas sous la juridiction de Pilate.

29 - Claudia Procula intervient en faveur de Jésus (Matthieu, XXVII, 19) ; elle aurait été originaire de la Narbonnaise, selon certains. Elle est considérée comme une sainte par les orthodoxes, et fêtée le 27 octobre. Pilate est honoré par l'Église copte, au même titre que sa femme, qui l'aurait secrètement converti. De même l'Église éthiopienne fête Pilate et son épouse le 25 juin. La supposée origine gauloise de Procula est peut-être aussi à l'origine de la supposée origine lyonnaise de Pilate ainsi que de son exil à Lyon, selon Petrus Comestor (1120-1178), *Historia Scholastica Theologiae Disciplinae, Libri Actorum Apostolorum*, chapitre De morte Iacobi Maioris.

seule, selon mes idées du moment, qui pût au moins sauver sa vie. J'ordonnai qu'il fût battu de verges, et demandant une aiguière, je me lavai les mains, aux yeux de la foule, qui n'écoutait pas ma voix, mais qui pouvait du moins saisir le sens allégorique de mon action.

C'était sa vie qu'ils voulaient, les malheureux ! Bien des fois, dans nos troubles civils, j'ai vu ce que peut l'acharnement de la foule ; mais tous mes tableaux de souvenir étaient effacés par ce que je voyais en ce moment. On aurait dit qu'une puissance infernale avait peuplé Jérusalem de tous les fantômes du Ténare ; ces visages, qui défilaient devant moi, étaient rouges d'une sueur de sang, et illuminés d'un reflet sulfureux. Ces hommes ne marchaient pas, ils étaient emportés comme dans un tourbillon d'étincelles ; ils roulaient comme des ondes vivantes, du seuil du prétoire à la montagne de Sion, avec des hurlements, des cris, des râles, tels que nous n'en avons jamais entendus, ni dans les séditions de la Pannonie, ni dans les tempêtes du Forum.

Par degrés, le jour s'était fait sombre, comme un crépuscule d'hiver, tel qu'on l'avait vu, à la mort du grand Jules ; c'était aussi vers les ides de mars. Moi, gouverneur avili d'une province impunément rebelle, je m'étais appuyé contre une colonne de ma basilique, et, à travers ce jour livide, je suivis longtemps du regard cette Théorie du Tartare, qui entraînait au supplice l'innocent Nazaréen. Autour de moi la ville se fit déserte. Tout Jérusalem avait franchi la porte funèbre qui mène aux gémonies. Un air de désolation, une teinte de deuil, m'environnaient ; mes gardes s'étaient mêlés aux cavaliers ; et le centurion, pour affecter encore une ombre de pouvoir, régularisait le désordre. J'étais resté seul ; et, au brisement de mon cœur, je compris que la chose qui se passait en ce moment rentrait plutôt dans l'histoire des dieux que dans celle des hommes. J'entendais de grands bruits qui venaient de Golgotha, et qui, portés par le vent, semblaient m'annoncer une agonie qu'aucune oreille humaine n'avait encore entendue. Des nuages de plomb couvraient le pinacle du temple, et leurs larges déchirements s'abaissaient sur la ville, pour la couvrir comme d'un voile. Des signes d'épouvanté se manifestaient ainsi, avec tant d'accord prodigieux, sur la terre, et dans l'air, que Denis l'Aréopagite, m'a-t-on rapporté, s'écria : « *Ou l'auteur de la nature souffre, ou toute la machine dit monde se dissout* ».

A la première heure de la nuit, je m'enveloppai d'un manteau, et je descendis dans la ville, du côté de la porte de Golgotha. Le sacrifice était consommé. L'attitude du peuple n'était plus la même. La foule rentrait à Jérusalem, toujours orageuse, mais triste, taciturne, honteuse, désespérée. Ce qu'elle avait vu lui donnait des peurs et des remords. Je vis aussi passer devant moi ma petite cohorte romaine, silencieuse comme le peuple ; le vexillaire avait voilé son aigle en signe de deuil, et j'entendis, dans les derniers rangs, quelques soldats qui se murmuraient des paroles qui me parurent étranges, et dont je ne compris pas le sens. D'autres racontaient des prodiges à peu près semblables à ceux qui ont souvent épouvanté Rome, par la volonté des dieux. Par intervalles,

des groupes d'hommes et de femmes éplorés s'arrêtaient sur cette voie douloureuse, et se retournaient vers le mont du supplice comme pour y chercher quelque nouveau prodige attendu.

Je rentrai au prétoire, rapportant dans le sein toute la désolation de cette foule. En montant l'escalier, je vis, à la lueur d'un éclair, le marbre des degrés, encore couvert du sang du Nazaréen. Là, un vieillard m'attendait dans l'attitude des suppliants ; derrière lui se groupaient quelques femmes, dont je n'entendais que les sanglots, car l'ombre voilait leurs figures. Le vieillard se jeta à mes pieds et pleura abondamment ; c'est affreux à voir un vieillard qui pleure. « Que demandez-vous, mon père ? » lui dis-je avec douceur. Il me répondit : « Je suis Joseph, natif d'Arimathia ; je viens vous demander, à genoux, la faveur d'ensevelir Jésus de Nazareth. » Je fis relever le vieillard, et je lui dis : « Il sera fait selon vos vœux. » En même temps j'appelai Manlius, qui partit avec quelques soldats pour surveiller l'inhumation, et placer des sentinelles sur le lieu de la sépulture, de peur qu'elle ne fût profanée. Quelques jours après, ce sépulcre était vide. Les disciples de Jésus publiaient partout que leur maître était ressuscité, ainsi qu'il l'avait prédit.

Il me restait un dernier devoir à remplir : j'avais à instruire César de toute cette histoire extraordinaire ; je le fis dans les plus grands détails, et je ne lui cachai rien. J'écrivis cette lettre dans la nuit même qui suivit le jour fatal. L'aube me surprit le stylet à la main. Je quittai mes tablettes en entendant les clairons qui sonnaient l'air de Diane ; et, comme je jetais un coup d'œil du côté de la porte de Césarée, je vis un grand mouvement de sentinelles et de soldats, et j'entendis, dans le lointain, d'autres clairons qui jouaient la marche de César ; c'était mon renfort de troupes, deux mille hommes d'élite qui m'arrivaient, et qui, pour faire diligence, avaient fait une marche de nuit. « Oh ! il fallait donc que la grande iniquité s'accomplît ! m'écriai-je en tordant mes bras sur ma tête ; c'est le lendemain qu'ils arrivent pour sauver l'homme immolé la veille ! O cruelle ironie des destins ! Hélas ! comme l'avait dit le Nazaréen sur la croix : *Tout était consommé !* »

Dès ce moment, investi d'un pouvoir redoutable, je ne mis plus de bornes à ma haine contre ce peuple qui m'avait fait lâche et criminel. Je frappai de terreur Jérusalem. Bientôt, comme pour donner une plus forte excitation à mes vengeances, l'empereur me fit une lettre où il blâmait sévèrement ma conduite. Mon *procès-verbal* de la mort de Jésus, lu en plein sénat, y avait excité une émotion profonde. L'image du Nazaréen, honoré comme un dieu, venait d'être placée dans le lieu sacré du palais impérial³⁰. Les courtisans, qui m'étaient contraires, prirent de là prétexte pour commencer cette longue série

30 - Allusion à un rapport que Pilate aurait envoyé à Tibère et au Sénat, selon Tertullien, qui le mentionne dans *L'Apologétique* (XXI, 24) composée en 197 ; qui plus est, Pilate aurait été chrétien secrètement, selon l'auteur. Ce rapport destiné à faire reconnaître la divinité du Christ par le Sénat aurait été rejeté, mais l'empereur Tibère aurait défendu qu'on persécute les chrétiens. Méry dans son besoin de fiction va encore plus loin que Tertullien.

d'accusations, qui, bien des années après Tibère, m'ont enfin amené dans cette ville d'exil, où ma vie doit s'achever dans les angoisses et les remords. Je t'ai tout dit, ô Albinus ; mon discours t'a fait descendre dans mon âme ; et tu me rendras au moins cette justice de dire que Pilate fut plus malheureux que méchant, »

Le vieillard se tut ; des larmes coulaient le long de ses joues ridées ; ses yeux fixes et ternes semblaient regarder avec effroi un tableau invisible pour tout autre que pour lui, lugubre fantasmagorie d'un passé toujours présent. Albinus était en proie à une inquiétude sombre, et il cherchait des paroles adroites pour donner quelque consolation à son redoutable ami.

— Pontius, lui dit-il, tes malheurs ne sont pas ordinaires, mais le baume peut encore être versé sur les ulcères de ton cœur ; il faut invoquer les Prières, ces filles boiteuses qui désarment la colère des dieux.

Pilate fit un sourire mêlé de larmes qui épouvanta le prudent Albinus.

— La ville est mauvaise pour toi, poursuivit Albinus, la haine habite les places publiques, et Janus, qui veille au seuil des maisons, ne protège pas le foyer domestique contre les orages du dehors. Que ne vas-tu demander à nos montagnes un peu de cette quiétude qui te sera refusée ici ! l'air des champs invite au repos et conseille l'oubli des soucis cuisants.

— Je crains de te comprendre, dit Pilate l'émotion sur les lèvres et la pâleur aux joues, oui, je crains de te comprendre : tu fais, comme le serpent, un long détour pour atteindre ton but ; tu veux fermer au vieillard la porte de ta maison.

— Les dieux qui m'écoutent et que j'atteste, dit Albinus, savent si j'ai jamais violé les saintes lois de l'hospitalité, mais ...

— Oui, interrompit le vieillard, oui, envers les autres, mais envers moi tu vas t'excuser de les violer ; je te comprends encore, n'achève pas, il faut sauver à un ami l'embarras des paroles qui répugnent aux lèvres. Albinus, le vieux stoïcien se réveille en moi, la torche de cire éblouit les yeux avant de s'éteindre ; écoute, Albinus, je vais saluer tes pénates, je vais partir.

Albinus baissa les yeux et se tut.

— Bien ! bien ! ton silence crie, comme dit Marcus Tullius³¹. Je vais appeler mes serviteurs.

— Tes serviteurs, dit Albinus à Pilate, qui se levait de son siège, tes serviteurs, tu n'en as plus, ils ont fui leur maître.

— C'est bien ! dit Pilate.

— Un seul t'est resté fidèle, c'est un vieux soldat.

31 - Allusion au début de la *Première Catilinaire* de Cicéron où l'orateur confond Catilina en raison de son silence.

— Ah ! c'est Longinus ! je le reconnais. Dis à l'enfant d'appeler Longinus³², permets-moi de souffler sur ta lampe, elle n'a plus d'huile ; voici l'aube.

— Oh ! ne m'accuse pas, Pontius ! que ton adieu n'insulte pas à mes pénates !

— Moi, t'accuser ! non, je te plains. Le sang de Rome s'appauvrit dans toutes les veines, il n'y a plus de Romains ; qu'on institue partout des autels à la Peur : la maison d'Albinus est bâtie sur le parvis du temple de Mars !

Pilate poussa un grand éclat de rire qui ne cessa qu'à l'arrivée de Longinus.

— Ah ! que ta fidélité soit bénie, Longinus ! Tu n'as pas suivi, toi, les pas des déserteurs. Albinus, savez-vous ce qu'il a fait, ce soldat ? Il servait dans les *hastati* ; il était sur le Golgotha, au pied du gibet, le jour que le Nazaréen mourut ; il eut pitié des souffrances de l'homme agonisant ; il lui perça le cœur d'un coup de lance. Longinus mourra chrétien. As-tu ceint ton épée, vieux soldat, mon dernier ami ?

Le soldat fit un signe affirmatif.

— Tout est donc prêt. Pilate salue Albinus.

Une heure après, ces deux hommes étaient arrivés à mi-côte d'une montagne qui domine la cité de Vienne. Le soleil se levait, avec cet éclat tranquille des belles aurores de l'été ; sa lumière resplendissait sur la coupole de bronze doré du temple de la Victoire³³, et sur l'attique de marbre du temple des Cent Dieux. Une nuit mystérieuse régnait encore dans les bois sacrés qui couronnent la demeure des immortels. La ville, penchée sur le Rhône, semblait écouter les harmonies du fleuve, et prolongeait le silence de la nuit. Les collines flottaient dans une limpide atmosphère d'or ; une fraîcheur suave, des bruits de cascades, des chants d'oiseaux, des mélodies sans nom, montaient de la vallée à la montagne, et faisaient bénir la vie à ceux qui la portent légèrement.

Pilate tenait les yeux fixés sur un gouffre noir qui était ouvert à ses côtés. Une eau sombre se roulait au fond ; on l'entendait mugir, on ne la voyait pas ; des touffes, entremêlées de chênes nains et de figuiers sauvages, avaient tissé leur réseau sur l'épouvantable abîme ; et le bloc de rocher, lancé au gouffre, se débattait longtemps avec les plantes avant d'arriver à l'eau sourde qu'il faisait jaillir avec d'horribles échos. Pilate souriait au gouffre ; puis il contemplait l'immense et sublime paysage qui entourait si gaiement son agonie de désespoir ; il songeait à la mort du Nazaréen, à cette mort qui fut si calme au milieu de la nature bouleversée, et il pleurait amèrement.

32 - Longinus serait le nom du centurion que mentionne Marc 15, 39 ; mais son nom n'apparaît que bien postérieurement dans *l'Évangile de Nicodème* et *La Légende dorée* ; il se serait converti et serait mort en martyr, dans des circonstances qui varient. Il est fêté le 16 octobre en Orient et le 15 mars en Occident. Une tradition voulait qu'il ait été le fondateur du monastère de l'Isle Barbe au nord de Lyon, où il aurait apporté le Graal...

33 - Le temple de la Victoire, parfois associée à Mars, fait partie aussi des monuments emblématiques de la géographie légendaire de Vienne.

— Longinus, dit-il, remets ton épée au fourreau, je n'en ai pas besoin ; je saurai mourir sans toi ; je ne veux pas souiller tes mains de mon sang ; car tu es encore couvert d'un autre sang qui ne s'effacera jamais. Oui, Longinus, ce sage du Golgotha descendait des esprits supérieurs ; conserve cette croyance. Tous ceux qui ont trempé leurs mains dans son sang ont péri d'une mort misérable ; songe à Hérode et à Caïphe. Tibère même a été étouffé sur son lit de Caprée : je leur survis encore, moi. Tu vas voir comment je vais les imiter³⁴.

Et il s'élança dans l'abîme. Longinus entendit craquer les branches entrelacées, et ne vit plus que les lambeaux de la toge accrochés aux plantes épineuses du gouffre. Il entendit aussi les sourds ricochets du corps et un cri suprême agrandi par l'écho, et qui se mêlait à un fracas d'eau brisée dont l'écume vint étinceler au soleil. Ainsi mourut celui sous lequel le Christ avait souffert.

Après dix-huit siècles, cette mort, cet homme, ce souvenir, semblent encore planer sur la vieille cité romaine. L'aspect de Vienne met le voyageur en rêverie ; tout lui dit qu'il s'est passé là quelque chose de mystérieux et d'inouï. Ses îles de maisons basses et noires sont coupées par intervalles de grandes lignes d'architecture. Ses hôtelleries sont pleines de vastes et sombres salles, empreintes d'un caractère antique, et qui semblent veuves d'un peuple colossal, mort la veille. On trouve cela dans toutes les villes que les Romains ont aimées, et qu'ils ornèrent de leurs monuments, modèles éternels de grandeur et d'exécution puissante. Quand vous passez devant cette noble Vienne, en vous abandonnant au torrent du Rhône, la ville se révèle, en masse, dans son étrange physionomie : elle semble se retirer, et s'incruster dans ses collines, pour laisser passer le fleuve. Tout à coup elle brise son prolongement de maisons indigentes, et découvre, en respirant, sa magnifique cathédrale, héritière de temple païen. La façade du saint édifice est couverte, comme sa sœur de Pise, de cette belle teinte dorée qui ressemble à un voile oriental tissu de rayons de soleil. On comprend que l'on est arrivé sur les limites du nord, et que le midi commence. Vienne appartient au premier par ses maisons, au second par son temple ; et cette double nature de climat, insaisissable au premier aspect, donne le dernier coup de pinceau à la robe de la cité mystérieuse, et complète le rêve du voyageur.»

[J. MÉRY, dans *Revue de Paris*, tome XXXVII, janvier 1837]

Voilà donc un portrait de Pilate, ultime rejeton d'une famille qui a été funeste à Rome, visionnaire du destin de Rome, abandonné de tous sauf de Longinus, tourmenté par le remord ; portrait très différent de celui que nous livre Dumas chez qui c'est la malédiction d'ordre personnel qui occupe le premier plan, alors que chez Méry, Pilate se présente presque comme le protecteur de

34 - La mort ignominieuse des tyrans et des puissants qui se sont élevés contre Dieu est un lieu commun aussi bien chez l'historien juif Flavius Josèphe que dans l'apologétique chrétienne.

Jésus contre les Juifs, mais ne sait le détourner de son destin si bien que sa mort pèse sur sa conscience et qu'il porte ainsi la croix de la chute de la Rome antique, pourrait-on dire. Je laisse apprécier aux lecteurs les raccourcis chronologiques qui sous-tendent cette vision dramatique ; que dire de l'existence de chrétiens à Vienne, si peu de temps après la passion du Christ et si loin de la Judée ? Mais, trêve de polémique. Laissons-nous emporter par la force de la légende viennoise, et par un épisode qui ne manque pas de charme malgré sa noirceur.

Toutefois, rappelons encore que nous ne savons absolument pas ce que devint Pilate après son rappel à Rome et que son destin posthume repose sur une phrase d'Eusèbe ; Pilate se serait suicidé, mort infamante, qui est le lot de tous ceux qui ont causé du tort au Christ, et cette affirmation a été amplifiée au fil du temps dans la mémoire populaire, surtout viennoise au point que l'on voyait parfois dans la Pyramide le tombeau de Pilate et qu'on montrait aussi aux voyageurs le prétoire de Pilate et le crochet où il s'était pendu, ainsi qu'en témoignent certains récits de voyageurs.

Le Pilate de Dumas et celui de Méry sont bien loin de celui que peint Anatole France dans une nouvelle, recueillie dans *L'étui de nacre* et intitulée *Le procureur de Judée* (publiée dans le journal *Le Temps* du 25 décembre 1895)³⁵ : nous sommes au soleil de la baie de Naples ... Lamia, un épicurien exilé par Tibère et ayant obtenu de Caligula le droit de revenir en Italie, retrouve par hasard son ami Pontus Pilatus qui séjourne paisiblement dans sa somptueuse villa de la côte amalfitaine ; c'est l'occasion pour eux d'évoquer le passé et tout spécialement la Judée, les difficultés rencontrées par Pilate dans ses relations avec les Juifs, comme le fait Méry ; mais le ton diffère de beaucoup, Pilate fait part de tous ses ressentiments vis-à-vis des Juifs qui l'ont calomnié auprès de César et ruiné sa carrière par un rappel à Rome. À la fin de la soirée, Lamia évoque une Juive dont il fut amoureux :

« Après quelques mois que je l'avais perdue, j'appris, par hasard, qu'elle s'était jointe à une petite troupe d'hommes et de femmes qui suivaient un jeune thaumaturge galiléen. Il se faisait appeler Jésus le Nazaréen, et il fut mis en croix pour je ne sais quel crime. Pontius, te souvient-il de cet homme ? Pontius Pilatus fronça les sourcils et porta la main à son front comme quelqu'un qui cherche dans sa mémoire. Puis, après quelques instants de silence : « Jésus ? murmura-t-il, Jésus le Nazaréen ? Je ne me rappelle pas. »

Ainsi le soleil chasse les nuages ... et une fiction une autre fiction.

35 - Texte intégral sur http://www.mediterranees.net/romans/france/procurateur_accueil.html.

Nathanaël Nimmegeers*

Le groupe épiscopal de Vienne au haut Moyen Âge (V^e-XI^e siècles)**

Vienne s'affirme dès le V^e siècle comme une grande capitale religieuse. Ses métropolitains puis ses archevêques disposent d'une autorité plus que théorique sur les évêques de Genève, Grenoble et Valence, auxquels il faut ajouter temporairement ceux de Tarentaise et Maurienne. En outre, la métropole accueille par intermittence des administrations royales et bénéficie d'une situation géopolitique privilégiée au contact de la Bourgogne et de la Provence, qui lui permet de s'imposer comme un pôle économique et politique de première importance. Sa topographie altomédiévale reflète son rayonnement et sa plurifonctionnalité¹.

Le tissu urbain témoigne de l'emprise des institutions religieuses et de la puissance des évêques. Or les progrès de l'archéologie et l'exploitation croisée et critique de sources diverses – hagiographie, épigraphie, actes de la pratique – invitent à reconsidérer l'évolution, la configuration et les fonctions du groupe épiscopal. Situé dans l'angle sud-ouest de l'enceinte tardive, celui-ci conserve globalement son état primitif jusqu'à la fin du ministère de l'archevêque Adon (860-875), moment auquel il subit de sensibles transformations. S'il garde par la suite son allure générale, son exploitation par l'élite ecclésiastique et laïque n'en reflète pas moins les soubresauts de l'histoire volontiers mouvementée du sud de la *Francia Media*, de l'arrivée à Vienne du comte Boson (870) à la mort de l'archevêque réformateur Léger (1070).

I - Le groupe épiscopal primitif (450-870)

1. Un baptistère et une cathédrale (450-730)

Au milieu du XIII^e siècle, l'archevêque de Vienne Jean de Bernin (1218-1266) fait construire ou reconstruire trois chapelles dans le cloître canonial situé

* École des hautes études hispaniques et ibériques (Casa de Velázquez, Madrid) - CIHAM (UMR 5648).

** Cet article reprend et synthétise différents passages d'une thèse de doctorat inédite dont la publication est en cours aux Presses Universitaires de Rennes : N. Nimmegeers, *Provincia Viennensis. Recherches sur la province ecclésiastique de Vienne et ses évêques au haut Moyen Âge (IV^e-XI^e siècles)*, université Jean Moulin-Lyon 3, 2011. Je remercie vivement Anne-Laure Couvreur (Casa de Velázquez, Madrid) qui a bien voulu en assurer la lecture.

¹ - Pour une mise au point sur la topographie de Vienne, voir N. Nimmegeers, « Vienne au haut Moyen Âge », dans M. Billoré et J. Picot (dir.), *Ab archivorum arcanis. Textes, documents et études d'histoire*, sous presse.

au nord de la cathédrale actuelle². Les travaux menés en 1804-1805 dans ce secteur ont détruit tous ces bâtiments, mais quelques plans anciens et les descriptions précises de Nicolas Chorier (1612-1692) permettent de restituer leur emplacement et leur état à la fin du XVII^e siècle. Trois chapelles – dédiées à Notre-Dame, à Jean-Baptiste et à saint Maurice et aux Macchabées – se suivent alors du nord au sud, selon une configuration analogue à celle du XIII^e siècle³. Pour certains auteurs, cette organisation perpétue le souvenir précis du groupe épiscopal du haut Moyen Âge composé de la cathédrale, d'une église Notre-Dame, d'un baptistère et d'un quatrième édifice⁴.

Comme l'église Notre-Dame et la chapelle Saint-Maurice ne sont respectivement attestées qu'à la fin du IX^e siècle et au début du VIII^e siècle, il ne reste de cette restitution théorique que la cathédrale et le baptistère (fig. 1)⁵. Selon Avit (494-518), celui-ci est restauré au début du VI^e siècle. Il comporte alors un étage, une tour centrale et un toit recouvert de plaques brillantes comme de l'or⁶. L'auteur probablement carolingien de la *Vie de saint Avit*, qui reprend et interpole des témoignages anciens, décrit même des murs et un pavement revêtus de marbre et de mosaïques⁷. Il faut donc restituer un édifice monumental prestigieux à plan centré, destiné à remplacer un bâtiment devenu progressivement vétuste ou inadapté, qui constitue longtemps la pièce maîtresse du groupe épiscopal dans la mesure où le rite baptismal participe de façon fondamentale à la christianisation et à l'encadrement des fidèles. L'aspect, les dimensions et les élévations de la cathédrale, simple siège de l'autorité épiscopale, échappent en revanche à toute analyse car les transformations de l'édifice entre le XI^e et le XV^e siècle ont effacé ses structures anciennes et les sondages de 1860-1861 n'autorisent aucune conclusion.

2. La cathédrale des Macchabées (450-730)

À en croire l'archevêque Adon (860-875), la cathédrale est dédiée aux frères Macchabées jusqu'au début du VIII^e siècle⁸. Il n'y a pas lieu de douter de cette assertion car le culte de ces martyrs vétérotestamentaires se développe à Milan au V^e siècle puis gagne Lérins, pénètre dans la vallée du Rhône par Arles

2- Épitaphe de Jean de Bernin, éd. A. Allmer A. & A. de Terrebase, *Inscriptions antiques et du Moyen Âge de Vienne en Dauphiné*, t. 5, Paris, 1875, n° 423, p. 365-376 ; trad. dans U. Chevalier, « Jean de Bernin, archevêque de Vienne (1218-1266) », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1, 1920, p. 16-17.

3 - Rapport du sous-préfet Dode de la Brunerie cité par P. Cavard, *Vienne la sainte*, Vienne, 1976, p. 148 ; N. Chorier, *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne*, éd. et compl. par N. Cochard, Lyon, 1828, p. 214-220.

4 - J. Hubert, *L'architecture religieuse du haut Moyen-Âge en France*, Paris, 1952, n° 12, p. 52 ; J. Vallery-Radot, « L'ancienne cathédrale Saint-Maurice de Vienne des origines à la consécration de 1251, chronologie et décor des parties romanes », dans *Bulletin monumental*, 90, 1952, p. 298.

5 - *Recueil des actes des rois de Provence (855-928)*, éd. R. Poupardin, Paris, 1920, n° 20, p. 39-41 (18 janvier 881) ; *Sancti Adonis Viennensis Chronicon in sex aetatis divisum*, PL, 123, col. 120b-120c.

6 - *Aviti Homiliae*, dans *Alcimi Ecdicii Aviti Viennensis episcopi epistulae homiliae carmina*, éd. R. Peiper, MGH, AA, 6-2, Berlin, 1883, n° 18, p. 126.

7- *Vita beati Aviti*, éd. R. Peiper MGH, AA, 6-2, Berlin, 1883, p. 180-181.

8 - *Sancti Adonis Viennensis Chronicon*, col. 120b-120c.

et se diffuse jusqu'à Lyon en passant par Vienne⁹. Il existe dans les trois métropoles du sud-est de la Gaule, toutes liées aux milieux ambroisien et lérinien. Les reliques des Macchabées arrivent-elles à Vienne vers 380 par le truchement de Martin de Tours en même temps que celles de Gervais et Protas ? Cette hypothèse est d'autant plus séduisante qu'Ambroise de Milan utilise ces saints militaires pour lutter contre les ariens¹⁰. Le culte des Macchabées peut aussi se développer dans les années 430 lorsqu'Euher, qui s'était retiré à Léro entre 412 et 421, devient évêque de Lyon et fait de la capitale des Gaules un relais essentiel de l'influence lérinienne¹¹.

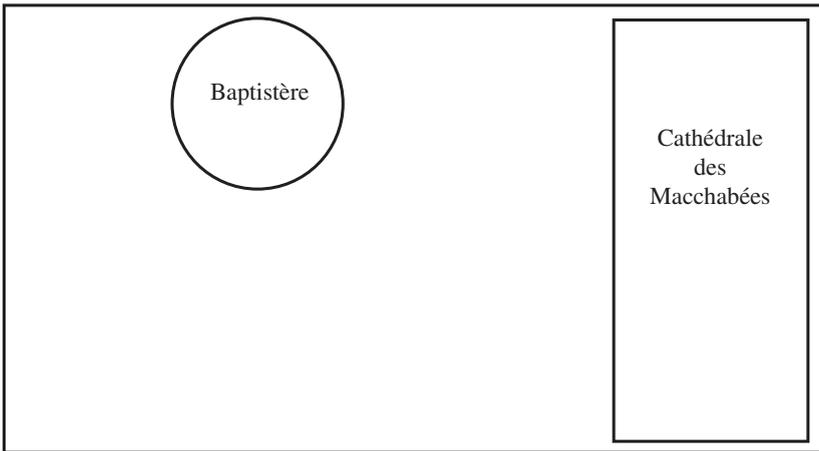


Fig. 1 : le groupe épiscopal vers 500.

Quoi qu'il en soit, Vienne abrite la seule cathédrale gauloise dédiée aux Macchabées (fig. 1). Ce vocable permet de préfigurer les martyrs chrétiens, de proposer un modèle de sainteté, de montrer la combinaison entre le libre arbitre et la grâce et de lutter contre l'arianisme. Seuls des clercs capables d'appréhender la complexité d'une théologie sacrificielle préluant à la résurrection peuvent en faire la promotion. Ce faisant, ils soulignent au passage la domination de Vienne sur ses suffragants car les Macchabées vivent et souffrent bien avant les saints tutélaires des cathédrales de Genève, Grenoble, Valence et Tarentaise dont ils annoncent le sacrifice. Avit entretient cette dynamique quand il obtient du

9 - *Édition pratique des martyrologes de Bède, de l'anonyme lyonnais et de Florus*, éd. J. Dubois. et G. Renaud, Paris, 1976, p. 155 ; *Le martyrologe d'Adon : ses deux familles, ses trois recensions. Texte et commentaire*, éd. J. Dubois. et G. Renaud, Paris, 1984, p. 296 ; P.-A. Février, J.-Ch. Picard, Ch. Pietri, J.-Fr. Reynaud, « Lyon », dans *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, 4, 1986, p. 26-28 ; D. Joslyn-Siemiatkoski, *Christian Memories of the Maccabean Martyrs*, New-York, 2009, p. 25-66 ; Fr. Prévot, « Le modèle des Maccabées dans la pastorale gauloise au V^e siècle », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, 229, 2006, p. 319-342.

10 - E. Bozoky, *La politique des reliques de Constantin à saint Louis*, Paris, 2006, p. 35.

11 - M. Heijmans et L. Pietri, « Le lobby lérinien : le rayonnement du monastère insulaire du V^e siècle au début du VII^e siècle » et A. Dubreucq, « Lérins et la Bourgondie dans le haut Moyen Âge » dans Y. Codou et M. Lauwers (dir.), *Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge*, Turnhout, 2009, p. 37 et 212-220.

patriarche Elie (494-516) de Jérusalem un fragment de la vraie Croix¹². Cette requête s'accorde parfaitement avec la promotion du culte des Macchabées dont elle constitue un complément et un prolongement : le milieu viennois choisit la Terre sainte plutôt que Rome et laisse aux Églises suffragantes des vocables moins prestigieux.

3. Des Macchabées à saint Maurice (730-870)

Dans la troisième version de son *Martyrologe*, Adon signale que son prédécesseur Eoalde (vers 726) a ramené à Vienne des restes des martyrs thébains¹³. Dans sa Chronique, il précise qu'il s'agissait des reliques de saint Maurice et ses compagnons, déposées dans un édicule en forme de crypte¹⁴. L'*Hagiologe de Saint-Maurice de Vienne* parle d'une église en l'honneur des Thébains et la *Fondation de la sainte Église de Vienne* évoque une nouvelle cathédrale construite pour l'occasion à côté de l'ancienne¹⁵. Cette affirmation péremptoire ne mérite aucun crédit. Il n'est pas question de restituer une cathédrale double à Vienne à la fin de l'époque mérovingienne. Il faut plutôt suivre Adon qui a vu l'édifice dans son état de la fin du IX^e siècle (fig. 2). Au XI^e siècle, celui-ci subsiste sous la forme d'une chapelle Saint-Maurice-le-Vieux ou Saint-Maurice-du-parvis¹⁶.

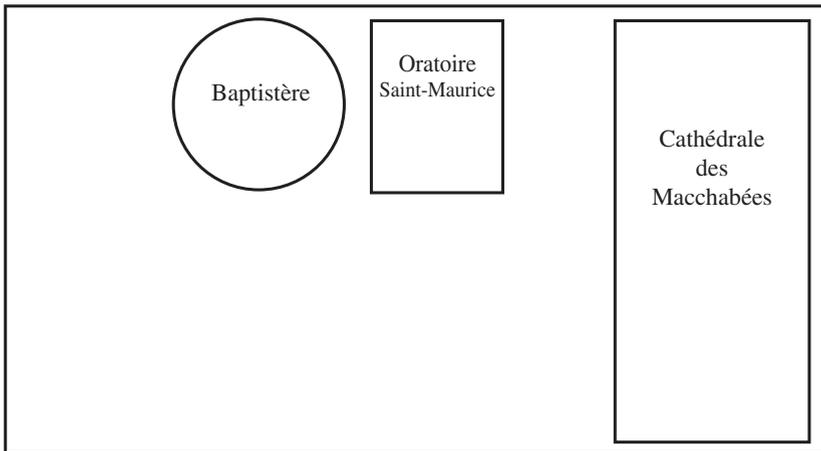


Fig. 2 : le groupe épiscopal vers 730.

12 - *Aviti Epistulae*, dans *Alcimi Ecdicii Aviti Viennensis episcopi epistulae homiliae carmina*, n° 20 et 25, p. 53 et 56. Trad. anglaise dans Avitus of Vienne, *Letters and selected Prose*, trad. D. Shanzer et I. Wood, Liverpool, 2002, p. 154-156. Sur le culte de la Croix, voir A. Frolov, *La relique de la vraie Croix. Recherches sur le développement d'un culte*, Paris, 1961, p. 62, 101, 169-170 et 177.

13 - *Le martyrologe d'Adon*, p. 218. Sur le culte de saint Maurice à Vienne jusqu'en 1251, voir en dernier lieu N. Nimmegeers, « Saint Maurice et l'Église de Vienne (VI^e-XIII^e siècles) », dans N. Brocard, Fr. Vannotti, A. Wagner (dir.), *Politique, société et construction identitaire : autour de saint Maurice*, Saint-Maurice, 2012, p. 379-396.

14 - *Sancti Adonis Viennensis Chronicon*, col. 120b-120c.

15 - *Hagiologe de l'Église de Vienne*, éd. U. Chevalier, *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, vol. 2-5, Grenoble, 1868, p. 9.

16 - *Obituaire de Saint-Maurice de Vienne*, éd. R. Poupardin, *Le royaume de Provence sous les Carolingiens (855-933)*, Paris, 1901, p. 365.

Toutes les sources narratives affirment que la cathédrale prend le nom de Saint-Maurice suite au transfert des reliques¹⁷. La survivance partielle du vocable des Macchabées au-delà du IX^e siècle suggère pourtant un effacement progressif, voire l'existence temporaire d'une double dédicace car il existe une continuité symbolique entre saint Maurice et les Macchabées, ces combattants de la foi que saint Augustin présente comme des guerriers et non comme des martyrs passifs¹⁸. En outre, le vocable de l'Église de Vienne change peut-être plus vite que celui de la cathédrale et le transfert s'effectue à double sens, de l'oratoire Saint-Maurice vers la cathédrale et de cette dernière vers l'édicule appelé longtemps chapelle des Macchabées.

Le *Tableau de la sainte Église de Vienne* (XIII^e siècle) place même la cathédrale sous le triple vocable du Sauveur, des Macchabées, de Maurice et ses compagnons¹⁹. La tradition viennoise considère sur cette base que le vocable du Sauveur concurrence ou remplace celui du martyr thébain dès le début du IX^e siècle. En fait, trois diplômes de 815 placent la cathédrale de Vienne sous le vocable de Saint-Maurice²⁰. De plus, tous les actes de la pratique désignent l'Église de Vienne, son chapitre ou sa terre du nom du martyr thébain jusqu'à la fin du IX^e siècle²¹. Quant à Adon, il ne cite qu'une cathédrale Saint-Maurice dans son œuvre historique et hagiographique²².

II. Adon et le réaménagement du groupe épiscopal (870-875)

1. La construction du Saint-Sépulcre

Adon fait construire un Sépulcre imitant celui de Jérusalem à l'intérieur de la cathédrale (fig. 3) puis installe devant sa porte un autel dédié à Marie-Madeleine, à Pierre et au bon Larron²³. Une inscription gravée sur différentes dalles de la cinquième travée de la nef de la cathédrale actuelle désigne son emplacement²⁴. En outre, plusieurs textes médiévaux mentionnent sa construction. L'épithaphe de la reine Mathilde (982) indique que la souveraine a donné à Saint-Maurice une couronne porte-cierges destinée à être suspendue

17 - *Sancti Adonis Viennensis Chronicon*, col. 120b-120c ; *Hagiologe de l'Église de Vienne*, p. 9.

18 - S. Gougenheim, « Les Maccabées, modèles des guerriers chrétiens, des origines au XII^e siècle », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 54, 2011, p. 6-7.

19 - *Tableau de l'Église de Vienne*, éd. Cl. Charvet, *Histoire de la Sainte Église de Vienne*, Lyon, 1761, p. 157-159 et 653-655. J. Vallery-Radot, « L'ancienne cathédrale Saint-Maurice », p. 297-362 et J. Hubert, *L'architecture religieuse*, n° 12, p. 52 (fig. 12, pl. III) reprennent cette assertion.

20 - E. Baluze, *Capitularia regum francorum*, 2, Paris, 1780, col. 1404-1405 (19 janvier 815) et 1407-1408 (10 juin 815) ; PL, 104, col. 1033 (20 décembre 815).

21 - *Cartulaire de Saint-André-le-Bas, ordre de Saint-Benoît*, éd. U. Chevalier, Lyon, 1869, n° 5 (juillet 857), 8 (janvier 875), 108 (juillet 871) et 109 (janvier 875), 2 (août 842), 107 (mars 870), 109 (janvier 875), 6 (mars 870) et 107 (mars 870).

22 - *Vita sancti Desiderii III*, éd. Br. Krusch, *MGH, SRM*, 3, Hanovre, 1896, p. 647.

23 - *Adonis elogia*, lecture 6, éd. *Breviarium ad usum Viennensis ecclesie*, Vienne, 1522, fol. 420-422. Pour une approche critique du dossier et l'attribution du Sépulcre à Adon, voir N. Nimmegeers, « Une œuvre méconnue de la Renaissance carolingienne : le Saint-Sépulcre d'Adon de Vienne », dans *Hortus artium medievalium*, 16, 2010, p. 39-48.

24 - *Hic erat capella dominici sepulchri*.

devant le Saint-Sépulcre²⁵. Celle de Guillaume de Cuvière (1215) signale que le défunt a restauré le Sépulcre²⁶. L'ordinaire viennois (XIII^e siècle) cite plusieurs fois le bâtiment²⁷. Des fouilles menées en 1953 ont révélé une partie de ses substructions mais il n'en reste aucun vestige en élévation car le doyen du chapitre Guillaume de Palmier le fait transférer en 1524 au milieu du cloître canonial détruit en 1804²⁸.

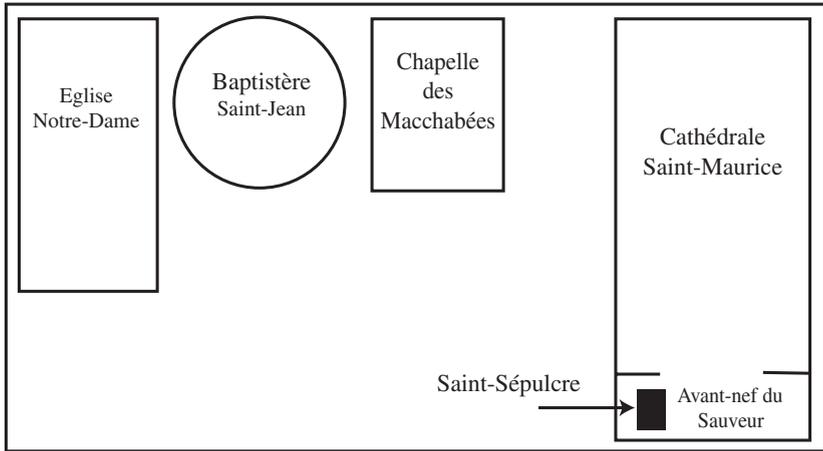


Fig. 3 : le groupe épiscopal vers 875.

Dans son état primitif, le Sépulcre consiste en une construction partiellement enterrée, semblable à une crypte reliquaire. Une pièce rectangulaire dotée de l'ouest d'un mur épais débordant en triangle communique à l'est avec un modeste polygone allongé présentant des décrochements au nord et au sud. Trois marches dessinant un rectangle permettent d'accéder au dispositif²⁹. La pièce principale abrite la dalle sépulcrale, précieusement transportée et réinstallée au moment du déplacement du Sépulcre au début du XVI^e siècle³⁰. La couronne de lampes de la reine Mathilde était accrochée à proximité, comme à Jérusalem où huit lampes brûlaient nuit et jour dans un *arcosolium* et où quatre autres lampes étaient appendues contre la paroi méridionale du tombeau³¹.

25 - *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, 15 : *La ville de Vienne en Dauphiné*, éd. R. Favreau (dir.), Paris, 1990, n° 2, p. 4-5.

26 - *Ibid.*, 15, n° 22, p. 24, pl. IX, fig. 19-20.

27 - *Ordinaire de l'église cathédrale de Vienne*, éd. U. Chevalier, Paris, 1923, p. 47-48, 50 et 52.

28 - N. Chorier, *Recherches sur les antiquités*, p. 227-228 ; J. Le Lièvre, *Histoire de l'antiquité et de la sainteté de la cité de Vienne en Gaule celtique*, Vienne, 1623, p. 211.

29 - P. Cavad, *La cathédrale Saint-Maurice de Vienne*, Vienne, 1978, p. 17 et *id.*, *Vienne la sainte*, p. 107-109 ; R. Weinberger, « Resurrection and Celestial Jerusalem : Influence of the Easter Liturgy on the Nave Decoration of St. Maurice in Vienne », dans *Journal of the Rocky Mountain Medieval and Renaissance Association*, 4, 1983, p. 6-7.

30 - N. Chorier, *Recherches sur les antiquités*, p. 227.

31 - H. Leclercq, « Saint-Sépulcre », dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, 15-1, 1950, col. 517-538.

L'éloge d'Adon localise un autel devant le Sépulcre. L'absence de trace archéologique pourrait laisser supposer qu'il s'agit là d'une invention ou, plus subtilement, que l'autel était mobile et non maçonné³². Sa dédicace à Marie-Madeleine, à Pierre et au bon Larron pourrait constituer un ajout plus tardif car ces saints sont associés dans les drames qui accompagnent la liturgie de la Résurrection à partir du XI^e siècle seulement³³. L'attention particulière que porte Adon à Marie-Madeleine incite cependant à en proposer une datation haute³⁴. Le manque de place interdit de le localiser à l'ouest ou au nord du Sépulcre. Comme il semble illogique de le situer au sud de l'édifice pour des raisons de circulation, il faut le restituer à l'est.

2. Les fonctions du Saint-Sépulcre

La dédicace au Sauveur apparaît dans les textes en 889³⁵. Le culte éponyme qui lui est lié se développe en Austrasie et en Germanie sous le règne de Louis le Pieux et assimile le souverain au Christ³⁶. Adon se sert du Sépulcre pour le promouvoir à Vienne à la fin de son ministère. Avant son élection, le prélat est resté longtemps moine à Ferrières, une abbaye très proche du pouvoir royal. De plus, il connaît personnellement les dédicaces au Sauveur : le monastère de Prüm où il vit quelques années est placé sous ce vocable et l'abbaye de Saint-Gall, avec laquelle il correspond et où il séjourne peut-être, dispose d'un autel dédié au Sauveur. En 870, ce partisan de l'unité qui a vu l'Empire se disloquer perçoit dans la montée en puissance de Charles le Chauve l'occasion d'une restauration carolingienne. Par légitimisme carolingien, il agit alors dans sa métropole comme Aldric du Mans (832-857) l'avait fait en Neustrie³⁷.

Le Sépulcre étant l'archétype du reliquaire sans relique et le symbole de la Résurrection, il pourrait servir de cadre au rite de déposition de l'hostie, symboliquement enterrée après la communion du Vendredi saint, élevée dans la nuit du Samedi saint au dimanche de Pâques, puis reconduite à sa place habituelle³⁸. Quant à l'autel, les malades le fréquentaient pour ses qualités curatives à en croire le *Bréviaire de Vienne*. Pour certains auteurs, il servait à accueillir les pénitents à

32 - J. Braun, *Der christliche Altar in seiner geschichtlichen Entwicklung*, Munich, 1924.

33 - V. Saxer, « Les origines du culte de sainte Marie-Madeleine en Occident », dans E. Duperray (dir.), *Marie Madeleine dans la mystique, les arts et les lettres*, Paris, 1989, p. 33-47.

34 - *Le martyrologe d'Adon*, p. 22.

35 - *Cartulaire de Saint-André-le-Bas*, app., n° 110, p. 15 (avril 889).

36 - Ph. Le Maître, « Image du Christ, image de l'empereur. L'exemple du culte du Saint Sauveur sous Louis le Pieux », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, 181, 1982, p. 201-212.

37 - *Id.*, « L'œuvre d'Aldric du Mans et sa signification (832-857) », dans *Francia*, 8, 1980, p. 43-64.

38 - A. Dierkens, « Du bon (et du mauvais) usage des reliquaires au Moyen Âge », dans E. Bozoky et A.-M. Helvetius (dir.), *Les reliques : objets, cultes, symboles*, Turnhout, 1999, p. 248-249 ; C. Heitz, « *Sepulcrum Domini*. Le sépulcre visité par les Saintes Femmes (IX^e-XI^e siècles) », dans M. Sot (dir.), *Haut Moyen Âge. Culture, éducation et société*, Nanterre, 1990, p. 395 ; G. Bresc-Bautier, « Les imitations du Saint-Sépulcre de Jérusalem », dans M. Rey-Delqué (dir.), *Les croisades. L'Orient et l'Occident d'Urbain II à saint Louis (1096-1270)*, Milan, 1997, p. 246-252.

l'extérieur de la cathédrale³⁹. Cette idée ne résiste pas à la critique car l'autel est à l'intérieur de l'édifice, le texte parle de malades guéris au contact des reliques et les pénitents peuvent entrer dans les églises⁴⁰. Les liens entre Sépulcre et liturgie semblent donc assez ténus.

La construction permet surtout à Adon de magnifier son action au service de l'Église de Vienne, promise à la résurrection en devenant une Jérusalem terrestre en Gaule méridionale. En dotant sa cité d'un monument rare et hautement symbolique, l'archevêque démontre son importance et se réclame du Christ lui-même. Il parachève son œuvre de magnification entamée avec la construction d'une origine apostolique et d'une histoire glorieuse. En outre, le Sépulcre s'adresse aux fidèles qui ne peuvent aller à Jérusalem et ses précieuses reliques doivent générer d'importants pèlerinages. C'est ainsi qu'il faut comprendre le passage concernant les malades en quête de soins aussi bien physiques que spirituels. Adon voulait-il faire de Vienne une étape sur la route de Rome ou de Jérusalem ? Ses relations privilégiées avec Nicolas I^{er} le laissent penser mais l'archevêque était plus attaché à l'homme qu'à la fonction. De plus, les imitations du Saint-Sépulcre destinées à servir d'étapes aux pèlerins se rendant en Italie ou en Terre Sainte sont toutes postérieures au X^e siècle.

3. Le groupe épiscopal vers 875 (fig. 3)

L'historiographie viennoise a longtemps considéré sur la base d'une lecture rapide de l'éloge d'Adon que le Sépulcre se dressait devant l'entrée de la cathédrale. Cette restitution pose un problème liturgique : il est difficile de supposer qu'Adon ait pris le risque d'exposer l'autel construit devant l'édicule et le Sépulcre lui-même aux intempéries. En fait, la construction occupait l'entrée de la cathédrale mais se situait à l'intérieur de l'édifice. Des fouilles menées en 1953 en ont révélé le mur occidental ainsi qu'une substruction extérieure qui lui était presque tangente⁴¹. Celle-ci occupait approximativement les travées cinq et six de la cathédrale actuelle et correspond au mur de façade de l'antéglise dont Francis Salet avait judicieusement supposé l'existence mais mal établi la chronologie⁴². Saint-Maurice de Vienne devient, après Saint-Laurent de Grenoble, la deuxième église bipolaire de la province de Vienne⁴³.

L'ensemble du dossier permet de restituer un scénario. Adon fait d'abord

39 - Cl. Charvet, *Histoire de la Sainte Église*, p. 209 ; A. Grabar, *Martyrium. Recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*, 1, Paris, 1946, p. 537.

40 - R. Meens, « Penitential Questions : Sin, Satisfaction and Reconciliation in the Tenth and Eleventh Centuries » et *id.*, « Penitentials and the Practice of Penance in the Tenth and Eleventh Centuries », dans *Early Medieval Europe*, 14-3, 2006, p. 1-6 et 7-21.

41 - P. Cavard, *La cathédrale Saint-Maurice*, p. 16-19.

42 - Fr. Salet, « L'ancienne cathédrale Saint-Maurice de Vienne », dans *Congrès archéologique de la France. 130^e session. Dauphiné*, 1972, Paris, 1974, p. 508-553.

43 - Sur l'évolution morphologique de Saint-Laurent de Grenoble, voir R. Colardelle., *La ville et la mort. Saint-Laurent de Grenoble, 2000 ans de tradition funéraire*, Turnhout, 2008.

construire un massif occidental dont il est impossible de savoir s'il s'agissait d'un simple porche plutôt que d'un véritable massif à étage et comment il communiquait avec la nef. Dans cet écrin placé sous le vocable du Sauveur, il fait édifier le Sépulcre. Ce programme architectural cohérent entraîne une coexistence des vocables car la cathédrale proprement dite reste dédiée à saint Maurice. Les actes de la pratique témoignent de cette situation avec un léger décalage et en toute logique après le règne de Boson qui, contrairement à Adon, a très largement promu le culte de saint Maurice au détriment de celui du Sauveur.

Parallèlement, le groupe épiscopal s'étoffe avec la construction d'une église Notre-Dame, attestée en 881 dans une charte de Boson qui mentionne des chanoines de Sainte-Marie et de Saint-Maurice mais aussi des pauvres et des clercs des deux églises⁴⁴. Or il n'existe à cette époque qu'un seul chapitre dans la province de Vienne, celui de la cathédrale Saint-Maurice. Notre-Dame dépend donc de cette institution et correspond à un édifice secondaire construit récemment à proximité de la cathédrale. Le groupe épiscopal compte désormais une cathédrale Saint-Maurice dotée d'une antéglise dédiée au Sauveur, un baptistère Saint-Jean, un édifice partiellement voûté consacré aux Macchabées et un sanctuaire marial.

III - De saint Maurice à la Résurrection (875-1070)

1. Boson : un intermède très mauricien

Boson, comte de Vienne (870) puis roi de Provence (879-882) fait insérer la tête de saint Maurice dans un somptueux chef-reliquaire⁴⁵. Cet objet exceptionnel a disparu entre 1625 et 1635 du trésor de la cathédrale dans lequel il était conservé mais Nicolas Fabri de Peiresc en a réalisé plusieurs croquis en 1612. Ces documents montrent qu'il s'agit d'un buste complet⁴⁶. La tête en or garni de pierres précieuses comportait sur la nuque une inscription permettant d'attribuer le reliquaire à Boson⁴⁷. Elle portait deux couronnes. La première consistait en un bandeau filigrané orné de cabochons dont le cercle inférieur présentait une courbure faible. Deux étriers qui épousaient la forme du crâne complétaient ce dispositif décoré de grosses perles, de rubis, de saphirs et d'émeraudes⁴⁸. L'épithaphe et l'obit de Boson lui attribuent cet objet mais l'inscription gravée sur la nuque est muette à ce sujet⁴⁹. Il faudra revenir plus loin sur la seconde couronne, cadeau d'Hugues d'Italie à saint Maurice.

44 - *Recueil des actes des rois de Provence*, n° 20, p. 39-41 (18 janvier 881).

45 - E. Bozoky, *La politique des reliques*, p. 24-28 et A. Dierkens, « Du bon (et du mauvais) usage », p. 241-245.

46 - E. Kovacs, « Le chef de saint Maurice à la cathédrale de Vienne (France) », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 7, 1964, p. 20-26.

47 - *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, 15, n° 1, p. 2-4.

48 - E. Kovacs, « Le chef de saint Maurice », p. 22-23.

49 - *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, 15, n° 24, p. 26-29 et n° 97, p. 96 ; *Obituaire de Saint-Maurice de Vienne*, p. 363.

Adon ne mentionne jamais la tête du Thébain car Boson la ramène après 875 du monastère d'Agaune dont il est abbé laïc depuis 869⁵⁰. Par ce geste, il récupère les traditions de l'ancien royaume de Bourgogne, s'affirme comme champion d'un particularisme burgonde fantasmé et montre sa prééminence sur l'abbaye valaisane⁵¹. Cette captation matérielle et symbolique de l'héritage mauricien révèle aussi une sensibilité à l'aspect militaire et protecteur du Thébain car Boson doit défendre par les armes son royaume et sa capitale contre Louis III, Carloman et Charles le Gros. En 880, Vienne résiste ainsi à un siège de plusieurs mois. Est-ce après cette victoire relative mais hautement symbolique que Boson fait réaliser, en signe de remerciement, la couronne fixe du buste-reliquaire de saint Maurice ? Rien ne permet de conforter cette hypothèse séduisante. D'un autre côté, il paraît difficile de soutenir que Boson ait offert la couronne après la prise de Vienne par Carloman (882). Il reste donc deux solutions : soit Boson commande la couronne entre son élection (879) et son exil (882), soit un tiers la place sur le buste-reliquaire après sa mort.

2. La concurrence des vocables cathédraux (882-1070)

Outre la charte de 889 qui mentionne le vocable du Sauveur avant celui de Saint-Maurice, un texte signale qu'un concile se réunit à Vienne en 892 dans « la basilique du Sauveur » ou « la basilique consacrée au nom du saint Sauveur »⁵². Au début de son règne, Louis (890-926), qui se présente comme l'héritier des structures carolingiennes et l'allié du pape, s'appuie donc sur le vocable carolingien et romain du Sauveur plutôt que sur saint Maurice. Cette situation ne dure pas. Vers 895, le roi fait ramener les restes de son père dans la cathédrale de Vienne. Fait-il réaliser la couronne fixe du chef de saint Maurice à cette occasion afin de revendiquer l'héritage paternel et de remercier le Thébain pour sa nouvelle fortune viennoise ? En tout état de cause, ce retournement profite au culte mauricien car six chartes données entre 895 à 948 placent la cathédrale sous le vocable de Saint-Maurice associé ou non à ses compagnons⁵³.

Entre 936 et 938, le roi Hugues d'Italie fait fabriquer pour le chef-reliquaire une seconde couronne amovible en argent doré⁵⁴. Le culte mauricien connaît pourtant un net recul dans le dernier tiers du X^e siècle. Si trois actes placent la cathédrale sous le vocable du martyr thébain, deux indiquent un double vocable en donnant priorité au Sauveur et trois autres décrivent une cathédrale dédiée au

50 - L. Grimaldi, *Le Viennois, du monde carolingien au début des temps féodaux*, thèse d'histoire du droit soutenue en 2002 à l'université d'Auvergne-Clermont 1 (inédate), p. 54-55.

51 - L. Ripart, « Saint Maurice et la tradition régaliennne bourguignonne (443-1032) », dans P. Paravy (dir.), *Des Burgondes au royaume de Bourgogne*, Grenoble, 2002, p. 211-239.

52 - J. Sirmond, *Concilia*, 3, Paris, 1629, p. 530 : « *In basilica Salvatoris* ». Cl. Charvet, *Histoire de la Sainte Église*, p. 655-656 : *In basilica urbis ipsius sancti Salvatoris nomini consecrata*.

53 - *Cartulaire de Saint-André-le-Bas*, n° 17 (juillet 918), 20 (novembre 927), 113 (avril 924), 21 (novembre 927), 112 (avril 907) et 114 (927-948).

54 - *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, 15, n° 1, p. 2-4 ; E. Kovacs, « Le chef de saint Maurice », p. 20-21. Sur Hugues, voir L. Grimaldi, *Le Viennois*, p. 103-113, 137 et 142-144.

Sauveur dans laquelle Maurice est vénéré⁵⁵. Le vocable de l'antéglise tend à se transmettre à tout l'édifice à la fin de l'archiépiscopat de Thibaud (957-1000), un proche de Conrad et Rodolphe III, deux rois qui se détachent de saint Maurice au moment où les Ottoniens mettent la main sur Agaune et cherchent à monopoliser et à exploiter l'héritage du Thébain. Sous l'archiépiscopat de Burchard (1001-1030), la cathédrale est dédiée au Sauveur et l'ancien oratoire d'Eoalde fait l'objet d'une restauration⁵⁶.

Léger (1030-1070) poursuit l'éradication du vocable mauricien. Un seul acte produit avant 1040 associe le Sauveur et le martyr thébain⁵⁷. Trois autres plaquent la cathédrale sous le vocable du Sauveur et de sa Résurrection⁵⁸. Vers 1070, une charte place la cathédrale sous le vocable de l'Anastasis et de la Résurrection du Seigneur⁵⁹. La promotion du Sauveur, associé progressivement à l'idée de la Résurrection, exprime la résurrection conjointe de l'Église en général et de l'Église de Vienne en particulier. Elle traduit aussi la proximité de Vienne et de Rome puisque la basilique du Latran est dédiée au Sauveur. La situation politique joue également un rôle majeur dans ce changement de vocable car après 1032 et surtout 1057, Léger a peu de compte à rendre à des empereurs très distants qui collectionnent les reliques de saint Maurice⁶⁰.

3. L'évolution morphologique et fonctionnelle du groupe épiscopal

À compter de la fin du IX^e siècle, Vienne devient une nécropole royale. Cette évolution concerne au premier chef le groupe épiscopal puisque celui-ci accueille plusieurs dépouilles : Boson († vers 882) et son épouse Ermengarde († 896) reposent dans la cathédrale, tandis que les tombeaux de Mathilde († 992) et de sa belle-fille Ermengarde († 1057) prennent place respectivement dans l'église Notre-Dame et l'église Saint-Jean qui a perdu sa fonction baptismale. Les archevêques, désormais gardiens de la mémoire des Bosonides et des Rodolphiens, imitent parfois les souverains. Thibaud († 1000) puis Burchard († 1031) élisent en effet sépulture dans la cathédrale au mépris d'une vieille tradition locale à laquelle retourne Léger († 1070), inhumé pour sa part dans l'église Saint-Pierre⁶¹.

La tradition prétend que ce même archevêque reconstruit la cathédrale depuis ses fondations⁶². L'archéologie infirme cette assertion car seule une petite

55 - *Cartulaire de Saint-André-le-Bas*, n° 34 (980, 13 mars), 35 (avril 984) et 103 (998 env.), 31 (970-993), 102 (1000), 30 (970-993), 33 (mai 976), 101 (août 994).

56 - *Ibid.*, n° 95 (avant 1030), 96 (avant 1030) ; *Obituaire de Saint-Maurice de Vienne*, p. 365.

57 - *Cartulaire de Saint-André-le-Bas*, n° 118 (app.), p. 25 (1031-1039).

58 - *Ibid.*, n° 59, p. 270 (1030-1070) et 120 (app.), p. 27 (29 mai 1050).

59 - *Ibid.*, n° 122 (app.), p. 29 (vers 1070).

60 - L. Ripart, « Saint Maurice et la tradition régaliennne bourguignonne », p. 227-230.

61 - N. Nimmegeers, « Les inhumations épiscopales dans la province ecclésiastique de Vienne (V^e-XI^e siècles) », dans N. Bock, I. Foletti, M. Thomasi (dir.), *L'évêque, l'image et la mort au Moyen Âge*, sous presse.

62 - *Obituaire de Saint-Maurice de Vienne*, éd. Cl. Durand, *Antiquités de l'Église de Vienne*, éd. U. Chevalier, Paris, 1911, p. 12.

partie du chœur paraît antérieure au XII^e siècle⁶³. La reconstruction générale du monument débute au plus tôt vers 1140⁶⁴. Les travaux du chœur peuvent toutefois évoquer l'esquisse d'un vaste programme architectural qu'un événement inconnu a pu interrompre. En tout état de cause, la cathédrale de Vienne conserve au XI^e siècle une physionomie très carolingienne (fig. 4). Au milieu du XIII^e siècle, elle sert de cadre à la Visite au Sépulcre⁶⁵. La cérémonie se concentre dans le temps pascal selon un déroulé minutieusement décrit dans l'ordinaire⁶⁶. L'obit de Léger pourrait témoigner d'une origine ancienne car il signale que l'archevêque lègue à son Église trois *ordines*. L'un d'entre eux, attribué à Adon, constitue potentiellement la source principale de l'ordinaire du XIII^e siècle mais rien ne permet de l'affirmer. La présence de tropes dans la cérémonie tardive témoignerait aussi de sa haute antiquité mais le plus ancien trope viennois, le *quem quaeritis*, n'est attesté que dans la seconde moitié du X^e siècle⁶⁷. En revanche, le passage du vocable du Sauveur à celui de la Résurrection et de l'Anastasis correspond précisément à la chronologie générale de la diffusion du rite de la Visite au Sépulcre en Occident⁶⁸.

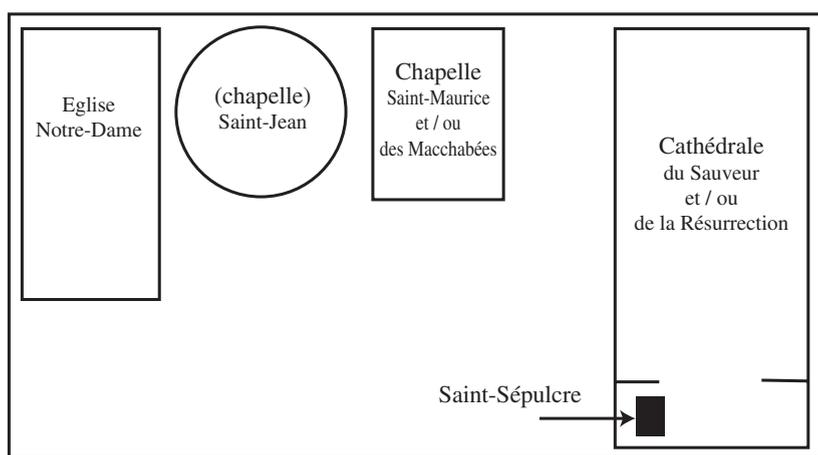


Fig. 4 : le groupe épiscopal vers 1070.

63 - *Contra* : P. Cavard, *La cathédrale Saint-Maurice de Vienne*, p. 21-25.

64 - N. Reveyron, « Les échanges artistiques entre Vienne et Lyon », dans *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 89-2/3, 1994, p. 81-97.

65 - N. Nimmegeers, « Les fêtes religieuses en vallée du Rhône à l'époque romane. Célébrations christocentriques et culte de saint Maurice à Vienne (1000-1266) », dans *Fêtes et célébrations à l'époque romane*, sous presse.

66 - *Ordinaire de l'église cathédrale de Vienne*, p. 46-50.

67 - C. Berne, « L'Anastasis et le Christ Sauveur à la cathédrale Saint-Maurice de Vienne : le programme iconographique des chapiteaux romans », dans *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 92-2, 1997, p. 11-13. *Tropes du propre de la messe, 2 : Cycle de Pâques*, éd. G. Björkwall, G. Iversen, R. Jonsson, Stockholm, 1982, p. 217.

68 - G. Bresc-Bautier, « Les imitations », p. 320-330.

Le groupe épiscopal de Vienne reste somme toute assez modeste pendant tout le haut Moyen Âge. Il n'atteint jamais l'ampleur et la complexité de celui de sa suffragante Genève et demeure comparable à ceux de cités comme Grenoble et Valence. D'un point de vue morphologique, son originalité provient de la présence d'un édifice semi-enterré, d'une cathédrale carolingienne bipolaire et bien sûr du Sépulcre d'Adon. Il faut peut-être ajouter à ces éléments une certaine stabilité architecturale mais en l'absence de véritable dossier archéologique, mieux vaut s'abstenir de toute hypothèse à ce sujet.

En tout état de cause, le groupe épiscopal de Vienne se distingue de ses semblables de deux façons essentielles. D'une part, il devient le siège d'une nécropole royale dès la fin du IX^e siècle alors même que le milieu local reste très attaché aux traditions funéraires héritées de l'Antiquité. La vieille interdiction romaine d'inhumation *intra muros* s'applique en effet aux archevêques jusqu'en l'An Mil. D'autre part, les vocables des différents édifices proviennent d'horizons différents. Les Macchabées, saint Maurice et le Sauveur se complètent et se concurrencent en fonction des intérêts des élites et de rapports de force dépassant largement le simple cadre régional. Ils se rencontrent à Vienne, cette capitale religieuse et politique au contact du Nord et du Sud qui constitue sans doute l'élément essentiel d'un modèle rhodanien dont la teneur et les frontières ne cessent de se préciser.

Roger Dufroid

La bande à Bonnot : échos viennois (1910-1916)

[Suite à l'article de Jean-Yves Estre, « Les débuts viennois de la bande à Bonnot », paru dans le Bulletin, 2012, fasc. 4, Roger Dufroid nous a communiqué un extrait du dossier qu'il avait réuni sur cette affaire, en particulier du point de vue de la presse locale. - NDLR]

Victimes viennoises de Jules Bonnot¹, Etienne Merlin (Valencin, 1857 - Vienne, 1925) et sa seconde épouse Marie-Régina Dambuyant (Vienne, 1872 - Vienne 1959) habitent depuis 1909 au 36 de la rue Victor-Faugier, dans la vallée de la Gère - c'est la maison laissée à E. Merlin, par son premier beau-père François Burdy, filateur. L'usine Merlin (cardage et filature de laines) est située à proximité, au 42 de la même rue.

C'est dans la nuit du 17 janvier 1911 que se produit le vol de leur voiture automobile, de fabrication lyonnaise (modèle construit entre 1906-1908), une Buire du type 15-20HP immatriculée 61 HH², alors remise dans leur garage. Pourtant le propriétaire avait pris soin de l'entraver par des chaînes que les malfrats ont sciées ; des pneumatiques et chambres à air ont été également dérobés, auxquels selon le *Moniteur viennois* (24 janvier) il faut ajouter de l'essence et les vêtements de chauffeur. L'automobile possède alors comme signe distinctif une sirène en aluminium placée sur le marchepied de droite. Le journaliste du *Journal de Vienne*, qui fait le signalement de ce vol dans son article du 18 janvier 1911, ne manque pas de rappeler que c'est le second vol de voitures à Vienne en quelques mois. En effet, quelques semaines auparavant, le 17 octobre 1910, c'est l'automobile appartenant à une personnalité de Pont-Evêque, le docteur Pinet, qui est dérobée : une De Dion-Bouton à 8 ch, type BG., immatriculée 768 HH ; deux places à l'avant ; elle venait d'être rangée par son propriétaire dans le garage, après une soirée au théâtre où était programmée une revue musicale, *La Revue de 1910*. En janvier 1911, alors que la police, à Lyon et à Vienne, ont engagé d' « actives recherches » pour retrouver la Buire d'Etienne Merlin, qu'il a lui-même promis une prime de 500 francs (soit près de 1600 euros) à celui qui lui permettra de la retrouver, l'enquête n'a pas encore mis la main sur les voleurs de la voiture de Pinet, volée en octobre dernier !

1 - Pour compléter sur la carrière et la traque de Jules-Joseph Bonnot, voir Jean Maitron, *Histoire du mouvement anarchiste en France (1880-1914)*, Paris, 1951, p. 401-405.

2 - La lettre H renvoie à l'arrondissement minéralogique (ici pour Vienne, l'arrondissement de Chambéry) dont dépend le propriétaire, en vertu de la réglementation des immatriculations des voitures établie en septembre 1901.

Dans la nuit du 19 au 20 avril c'est le coffre-fort de l'étude de M^e Girard, au rez-de-chaussée place Saint-Paul qui est visé par des cambrioleurs que le *Moniteur viennois* qualifie de « dernier cri ». En effet c'est en opérant avec un chalumeau à acétylène que les cambrioleurs réalisent une ouverture de 50 cm² en quelques minutes sans attirer l'attention de la famille du notaire Venard qui habite l'étage au-dessus ; montant du butin, 36.000 francs [*Le Moniteur viennois*, 25 avril 1911].

A la fin de l'année 1911 sont résolues ces deux affaires, impliquant J. Bonnot. C'est à la suite de l'assassinat de son complice, l'anarchiste italien Sorentino, à Châtelet-en-Brie, le lundi 27 novembre 1911, qu'est retrouvée la voiture d'E. Merlin, dont l'immatriculation a été maquillée et remplacée par un faux numéro (701 S-2), celle d'un Roannais, Henri Chambosse, commerçant en cycles et automobiles. Dans le même temps, une perquisition à Lyon permet de retrouver la presque totalité de la somme volée chez le notaire Girard [*Journal de Vienne*, 2 décembre 1911, p. 1 ; *Le Moniteur viennois*, 5 décembre 1911, p. 1]. Malgré le succès de l'enquête, les journalistes sont obligés de conclure : « espérons que les dangereux malfaiteurs qui ont opéré si audacieusement dans notre ville ne tarderont pas à être tous arrêtés ». C'est finalement le 13 décembre que la Buire fait son retour à Vienne, par le chemin de fer, accueillie, cour de la Gare, par un attroupement [*Journal de Vienne*, 16 décembre 1911, p. 1].

Il faut attendre la fin d'avril 1912 pour retrouver dans la presse locale l'écho des derniers jours de Bonnot qui surviennent après de nouveaux crimes, vols ou braquages de banques. *Le Moniteur viennois* [30 avril 1912, p. 1] évoque l'arrestation manquée au Petit-Ivry (24 avril), où Bonnot parvient à s'échapper alors qu'est tué le sous-chef de la sûreté et blessé un inspecteur de police. Puis c'est le dernier refuge de Bonnot, à Choisy-le-Roi chez l'anarchiste Dubois, qui est cerné le dimanche 28 avril³; et après des fusillades croisées nourries, on fait sauter son repaire avec des bombes. Bonnot, grièvement blessé, est « transporté à l'Hôtel-Dieu, il est mort en y arrivant... ». Le journaliste du *Moniteur viennois* termine en soulignant que cette fin « a été accueillie (en France) avec une impression de véritable soulagement ». Mais ce récit est bien plus laconique que dans d'autres média régionaux. C'est ainsi que *L'Indicateur de la Savoie* d'Annecy dans son édition du 4 mai donne de l'événement « la fin d'un bandit » un écho plus circonstancié. D'autres journaux assortissent leurs commentaires de réflexions morales : ainsi *Le Journal d'Annonay* du 1^{er} mai. Le quotidien *Le Stéphanois* peut, lui, faire plus de place à l'épilogue, depuis l'arrestation manquée du Petit-Ivry jusqu'à la fin du bandit. Pourquoi alors n'y a-t-il rien dans le *Journal de Vienne* qui pourtant s'était fait l'écho des vols de 1910 et 1911 ? Le 11 mai, il informe seulement ses lecteurs que le cinéma Pathé (Eden, rue Victor-Hugo) passe en supplément une séquence sur *La capture de Bonnot*.

3 - « La fin d'un bandit », dans *L'Illustration*, 4 mai 1912.

Par quels détours, les pages de *Vienne et la Guerre* (à la date du 8 octobre 1916) reviennent-elles au 28 avril 1912 ? C'est précisément quelques mois après la mort du capitaine de gendarmerie Félix Fontan, tombé héroïquement sur le front de la Somme (18 décembre 1914), alors qu'il est à la tête de la 12^e compagnie du 99^e régiment viennois. Au milieu de la page une photographie rappelle alors le rôle décisif joué par l'officier pour mettre fin à la cavale de Bonnot ; elle nous le montre ayant en mains la cheddite avec laquelle il va faire sauter son repaire. Ce 28 avril 1912, il n'était que depuis quelques jours dans la garde républicaine avec le grade de lieutenant, et c'est à ce titre qu'il intervint avec les forces de l'ordre lors du siège de Choisy-le-Roi, en présence du préfet de police Louis Lépine ; c'est lui qui, au risque de sa vie, fit sauter le garage et la maison où s'était réfugié Bonnot. Il en fut récompensé par la Médaille d'honneur des actes de courage et de dévouement.

« Si la bande à Bonnot commença ses horribles exploits à Vienne, celui à qui l'on doit leur extermination est le même officier qui mourut en héros à la tête (d'une des compagnies de) notre beau régiment viennois ».

Informations

■ **Une conférence sur la cathédrale Saint-Maurice** : *Restauration et étude archéologique*, par Emilien Bouticourt (archéologue, société Archeodunum) et Monique Zannettacci (archéologue municipale)

le jeudi 27 juin, à 18h30 – auditorium de la médiathèque – le Trente.

■ **Voyage du 3 au 10 septembre 2013 : la Bretagne**

Détail de l'itinéraire, voir le bulletin précédent, page 32

prix : 1100 € (230 € en plus pour chambre seule).

Il reste encore quelques places ! Inscriptions et renseignements auprès d'Annick Seguin 04 74 85 27 89.